



Eurofound

# Programme annuel de travail 2010

## **Table des matières**

<b>Synthèse</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction: contexte mondial, européen et institutionnel</b>	<b>2</b>
<b>2. Objectifs pour le programme de travail 2010</b>	<b>4</b>
<b>3. Domaines de recherche</b>	<b>7</b>
3.1. Croissance de l'emploi et offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail en pleine évolution	7
3.2. Amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat	13
3.3. Promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable	24
3.4. Méthodes de recherche	29
<b>4. Communication</b>	<b>34</b>
4.1. Publications	34
4.2. Publication et diffusion sur le web	35
4.3. Débats et événements	35
4.4. Information des parties prenantes	36
4.5. Médias	37
<b>5. Ressources et processus de travail</b>	<b>38</b>
5.1. Budget	38
5.2. Ressources humaines et processus de travail	40
<b>6. Suivi et évaluation</b>	<b>41</b>
<b>Annexes:</b>	<b>42</b>
1. Liste des projets accompagnés d'une estimation de budget et des résultats (à titre d'information uniquement)	42
2. Registre des risques (projet n°4)	50

# Synthèse

Ce programme annuel porte sur la deuxième période du programme quadriennal et poursuit le travail d'Eurofound dans les trois principaux domaines de recherche suivants:

- croissance de l'emploi et offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail en pleine évolution
- amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat
- promotion de l'insertion sociale et protection sociale durable

Le programme 2010 met davantage l'accent sur les effets de la crise économique et financière actuelle sur l'emploi, les conditions de travail et la qualité de vie des Européens. Bon nombre des projets de recherche entrepris l'année passée se poursuivront pour s'achever en 2010. Une liste complète des résultats des projets figure à l'annexe 1.

Le programme 2010 comprendra des recherches, menées dans le contexte de la crise, sur les restructurations, les marchés du travail et les salaires, autant de données analysées par le nouvel observatoire européen de l'emploi, ainsi que des études sur la flexicurité. Les incidences à long terme de la récession seront examinées dans le contexte des effets combinés de la récession et du changement démographique, mais aussi à la lumière d'études concernant les nouvelles formes d'actionariat et de gouvernance d'entreprise. Les incidences de la récession sur les structures de dialogue social seront également prises en considération.

La dimension sociale de la durabilité environnementale et l'implication des partenaires sociaux dans les stratégies européennes feront l'objet d'un nouveau projet. Les travaux de recherche sur l'organisation du travail, la productivité et les innovations sociales seront poursuivis, en mettant l'accent sur la relation entre qualité du travail et performances. Les liens entre conditions de travail et dialogue social seront examinés de diverses façons, tout comme l'évolution du travail et de l'emploi sur le front des formes de travail atypiques et flexibles, tendances qui se sont amplifiées avec la crise. Dans le domaine de l'insertion sociale et de la protection sociale durable, les thèmes de la conciliation de l'emploi avec les responsabilités familiales, et de la solidarité entre les générations seront développés. En cette année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une attention particulière sera accordée aux risques d'exclusion associés à la mauvaise santé, à l'âge et aux responsabilités familiales. Les messages politiques clés et les tendances en matière de qualité de vie en Europe seront présentés dans un rapport et lors d'une conférence où seront rassemblés des travaux de recherche variés concernant ces questions. Les modèles de mobilité apparus dans le nouveau contexte européen seront étudiés.

Les résultats de la deuxième *enquête sur les entreprises en Europe* feront l'objet d'un rapport et d'analyses plus approfondies. Le travail de terrain relatif à la *cinquième enquête européenne sur les conditions de travail* sera effectué, et les premiers résultats de l'enquête, publiés. Tant pour les enquêtes que pour les observatoires d'Eurofound (EIRO, EWCO et EMCC), la qualité des activités continuera d'être renforcée.

Dans l'ensemble de ses travaux, Eurofound portera une attention particulière aux besoins des utilisateurs, afin d'offrir un service ciblé aux parties prenantes ainsi qu'aux utilisateurs d'informations. Cette attention se reflétera dans des activités allant du suivi des priorités en matière de communication à la conception de produits ciblés et personnalisés, en passant par le renforcement des interfaces utilisateur web. Ces initiatives devraient permettre aux travaux d'Eurofound d'avoir un impact plus important. Un changement d'orientation dans les activités de communication entraînera un nombre plus important de documents de synthèse et un doublement du volume de traductions. De plus, l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sera marquée en particulier par la diffusion d'un dossier d'information regroupant les recherches considérables réalisées par Eurofound dans ce domaine, dans le cadre de la série de dossiers d'information qui a débuté en 2008. La participation et la contribution d'Eurofound aux activités les plus pertinentes des différents programmes des présidences se poursuivront, tout comme son propre programme d'ateliers et de séminaires. Le renforcement récent des effectifs en personnel de recherche ainsi que la poursuite de la rationalisation des processus de travail internes contribueront directement à la qualité élevée du présent programme de travail et à sa réalisation dans les délais impartis.

# 1 Introduction: contexte mondial, européen et institutionnel

Les grands moteurs de changement qui structurent le programme quadriennal 2009-2012 sont la mondialisation, l'innovation technologique, l'évolution démographique et le changement climatique. La crise économique et financière a entraîné une réévaluation du contexte dans lequel s'inscrit le programme de travail annuel d'Eurofound, l'objectif étant de prendre en considération les conséquences de ces périodes de troubles. Toutefois, à de nombreux égards, elle ne fait que mettre davantage en évidence l'importance de ces moteurs et accentue l'urgence de faire face aux problèmes qu'ils soulèvent.

Le thème démographique posant le plus de problèmes, à savoir la hausse prévue du taux de dépendance dans les prochaines décennies, illustre bien ce fait. La récession ayant généralement pour effet d'exclure de manière permanente certains membres de la population active, le ralentissement économique actuel devrait considérablement aggraver le déséquilibre entre les actifs et les non-actifs et ne faire qu'accentuer l'urgence de la question. Par ailleurs, la récession a également exacerbé le principal problème financier lié aux récentes évolutions démographiques, à savoir garantir un niveau satisfaisant pour les futures pensions. La tendance observée au cours des dernières décennies en faveur d'une commercialisation des retraites (privatisation et gestion privée des retraites par capitalisation), et l'effondrement de leur valeur de marché qui a suivi, a engendré des problèmes non seulement pour les futures générations de retraités, mais aussi pour un grand nombre de personnes qui prennent actuellement leur retraite. La capacité de l'Europe à relever les défis du vieillissement de la population s'en trouve ainsi amoindrie.

Il ne faut pas sous-estimer les effets négatifs de la récession sur les conditions de vie et de travail en Europe. Dès la mi-2009, le chômage a fortement augmenté dans la plupart des États membres et entraînera une précarité économique et sociale pour un grand nombre de personnes. Les plans de relance constituent les mesures prises au niveau macroéconomique; au niveau microéconomique, la manière d'aborder ces problèmes réside en principe dans les mesures d'insertion recommandées par la stratégie européenne pour l'emploi, comme l'illustre la proposition concrète formulée dans le plan européen pour la relance économique et visant à élargir le champ d'application du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation et à utiliser de manière plus adéquate le Fonds social européen pour faire face aux effets de la récession. L'enjeu pour la politique active du marché du travail consiste à déterminer la façon de gérer la situation lorsque les ressources diminuent alors que les besoins augmentent. Si l'approche activiste doit être maintenue, il est possible que l'augmentation du chômage accompagnée d'une diminution du nombre d'offres d'emploi nécessite une certaine réorientation des mesures actives. Elle peut également soulever des questions concernant les limites d'une politique de stimulation de l'offre en général et d'une politique active du marché du travail en particulier.

Ainsi, le recours à une politique de stimulation de la demande pour créer davantage d'emplois occupe une place de plus en plus importante dans le débat public. Particulièrement, les investissements infrastructurels à caractère environnemental sont mis en évidence, créant de nouveaux «emplois verts», ce dont témoignent par exemple les prêts environnementaux, qui constituent un élément important du plan européen pour la relance économique.

La mondialisation restera également un thème central en 2010. Toutefois, après des années de mondialisation croissante, la chute rapide des volumes d'échanges et la hausse des tendances protectionnistes pourrait modifier la tonalité du débat. La question de savoir comment tirer avantage du libre-échange, tout en protégeant ceux qui ont tout à y perdre, reste toutefois fondamentalement identique. Elle s'applique certes au commerce extérieur, mais elle est tout aussi importante pour le marché unique.

Les États membres et les partenaires sociaux européens sont appelés à s'investir dans un engagement commun (communication de la Commission européenne intitulée «*Un engagement commun en faveur de l'emploi*»<sup>1</sup>) pour remédier aux répercussions de la crise sur l'emploi, préserver et créer des emplois, stimuler la mobilité, développer les compétences et répondre aux besoins des marchés du travail. L'Union européenne considère la récession comme une occasion de «donner naissance à une économie plus productive, innovante, riche en compétences et à faible émission de carbone». À long terme, l'Union européenne œuvre en faveur d'une plus grande intégration des dimensions économique, sociale et environnementale dans un mécanisme unique destiné à apporter une réponse aux effets négatifs, ce qui pourrait se refléter dans la future stratégie post-Lisbonne pour 2010.

D'un point de vue institutionnel, le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission européenne orienteront en partie la stratégie de communication et de coopération d'Eurofound en 2010.

---

<sup>1</sup> COM(2009) 257 final, Bruxelles, 3.6.2009.

## 2 Objectifs pour le programme de travail 2010

La mission globale d'Eurofound est de mener des travaux de recherche pour fournir des informations indépendantes, pertinentes et opportunes aux organisations de partenaires sociaux, tant au niveau de l'Union européenne que des États membres, ainsi qu'aux institutions nationales et européennes, en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail en Europe, conformément à sa nature tripartite et indépendante.

Cinq objectifs stratégiques donnent les grandes lignes des objectifs à moyen et long terme des activités d'Eurofound:

- améliorer la qualité de la recherche et des résultats
- identifier, développer et comprendre les groupes cibles de consommateurs
- accentuer l'impact et l'influence auprès des vrais décideurs
- accroître la visibilité et améliorer l'image d'Eurofound
- identifier et étendre l'avantage compétitif d'Eurofound

Pour 2010, l'objectif d'Eurofound consistera à renforcer son influence grâce à la mise en œuvre d'un programme de recherche et de communication opportun et pertinent ainsi que de mesures proactives pour apporter une contribution ciblée et programmée. Eurofound a accordé la priorité à des projets soutenant l'engagement commun de la Commission européenne, du Parlement européen, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et des syndicats pour sortir de la récession avec une économie européenne compétitive et durable à l'échelon mondial et une société plus solidaire à l'égard de ses citoyens.

Eurofound est spécialisée dans l'analyse des effets des mesures de politique et de leur incidence sur la qualité du travail et la qualité de vie en Europe. Grâce à ses observatoires et à ses enquêtes, Eurofound dispose de vastes sources de données dans le domaine des conditions de vie et de travail, des relations industrielles et de la gestion du changement. Comme défini dans son programme quadriennal 2009-2012, Eurofound concentrera ses travaux de recherche autour de trois grands domaines:

- croissance de l'emploi et offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail en pleine évolution
- amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat
- promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable

Afin d'améliorer la visibilité de ses travaux en 2010, Eurofound effectuera une légère réorientation de son programme d'information des parties prenantes et de communication générale. Le nouveau Parlement européen et les modifications intervenues à la Commission européenne appellent un certain remaniement des relations au niveau européen. En même temps, on investira davantage dans la communication avec les groupes de parties prenantes au niveau des États membres. Étant donné que les activités de communication d'Eurofound s'étendent à toute l'UE, le partenariat avec les centres nationaux de relais et le soutien du conseil de direction restent essentiels.

L'ensemble des activités d'Eurofound est guidé par l'objectif d'excellence opérationnelle, qui se reflète dans la formation et le renforcement des ressources humaines. Les effectifs des unités de recherche continueront d'augmenter au cours de 2010 pour permettre davantage d'analyses en interne, une plus grande flexibilité afin de répondre plus rapidement aux besoins des responsables politiques en Europe et une communication plus approfondie avec les groupes cibles. L'engagement d'assurer en permanence une qualité irréprochable pour les travaux de recherche et les résultats reste important.

Ces priorités, ainsi que les activités et projets choisis pour 2010, devraient tous permettre de réaliser les deux objectifs spécifiques du programme quadriennal 2009-2012, à savoir:

1. être une source fiable d'information de grande qualité et identifier les problèmes émergents pour les soumettre au débat et à la recherche;
2. renforcer le caractère tripartite des activités d'Eurofound et les relations avec les parties prenantes.

Les objectifs opérationnels ci-après constitueront le fil conducteur de la mise en œuvre du programme de travail 2010.

- Utiliser pleinement les normes et les méthodes d'évaluation de qualité pour les travaux de recherche et les résultats afin de garantir un programme utile et de première qualité.
- Renforcer la communication et la coopération avec les membres du conseil de direction afin de mieux cerner les besoins et les exigences des groupes d'utilisateurs dans les États membres.
- Partager et utiliser les connaissances sur les incidences de nos travaux sur les groupes cibles au niveau de l'UE et des États membres tout en œuvrant en faveur d'une plus grande synergie entre les unités de recherche et celles de communication aux fins de la réalisation des objectifs.
- Adapter au mieux les projets, les activités et les objectifs prévus pour 2010 en fonction des ressources en personnel et du budget.

Le système de suivi des performances d'Eurofound (EPMS) inclut une série d'indicateurs dynamiques qui permettent de suivre les contributions, les résultats et les réalisations pour l'ensemble des activités d'Eurofound. Les données recueillies et analysées périodiquement permettent d'assurer la pertinence, l'efficacité et l'efficacé de la mise en œuvre du programme d'Eurofound par rapport à ses objectifs annuels.

Les programmes de coopération seront maintenus avec le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), ainsi qu'avec la Fondation européenne pour la formation (ETF). Un programme de coopération sera mis en place avec l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EGI). L'objectif est d'élaborer un programme de coopération concret avec l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA). L'ensemble de ces activités sera basé sur des programmes de coopération annuels concrets, respectant les programmes annuels des différentes agences.

Au sein du Conseil européen, des efforts seront déployés pour intensifier la coopération et les échanges d'informations avec les membres du comité de l'emploi et du comité de la protection sociale. La coopération avec le Parlement européen, le Comité économique et social européen (CESE) et le Comité des régions (CdR) sera davantage renforcée, notamment en ce qui concerne l'organisation conjointe d'événements à haut niveau.

La coopération en ce qui concerne les études sectorielles de la DG Emploi se poursuivra grâce à la participation au comité directeur des conseils européens pour les compétences sectorielles qui ont été proposés. Par ailleurs, et comme convenu précédemment, l'EMCC est prêt à accueillir le site web Anticipedia tel que proposé.

Eurofound continuera également de renforcer sa coopération avec Eurostat et le projet commun avec l'OIT concernant l'élaboration d'une étude internationale sur les conditions de travail se poursuivra. La participation de l'OCDE au projet concernant les relations industrielles dans l'UE, aux États-Unis et au Japon (3.2.1.6) se poursuivra, tout comme la participation à des projets relatifs aux compétences professionnelles et à la protection sociale dans le cadre général de l'initiative de la Commission sur les «compétences nouvelles pour des emplois nouveaux»; Eurofound envisage en outre de développer la coopération en ce qui concerne la diffusion des résultats des études du CLIP.

Dans le cadre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) de la Commission européenne, Eurofound continuera d'associer les pays candidats et les pays candidats potentiels à divers projets retenus, comme la cinquième *enquête européenne sur les conditions de travail*.

Tous les projets et activités de recherche seront réalisés dans le courant de l'année 2010, sauf mention contraire dans les descriptifs des projets.

## 3.1 Croissance de l'emploi et offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail en pleine évolution

En 2009, deux études relatives à l'impact de la récession sur le secteur de la construction (le premier à avoir été touché), et le secteur automobile (qui a fait l'objet de nombreuses restructurations dès fin 2008) ont été publiées. Deux autres rapports ont été consacrés à l'examen des initiatives prises par les entreprises et les partenaires sociaux en réaction à la récession, et à l'étude des réponses politiques apportées par les États membres. La récession actuelle influencera ce domaine de recherche en 2010. Il est bien sûr possible que l'économie connaisse un certain redressement en 2010, mais il est fort improbable que le marché du travail revienne à une situation proche du plein-emploi, ce qui rend d'autant plus important d'améliorer l'utilité et le ciblage de l'outil de veille sur les restructurations d'entreprises en Europe (ERM) et souligne davantage la nécessité de poursuivre l'amélioration des données de l'ERM. Parmi les autres sujets importants figurent la mobilité géographique de la main-d'œuvre en Europe et l'analyse des secteurs essentiels en ces temps troublés.

### 3.1.1. Adaptation du marché du travail au changement structurel

Compte tenu de la récession actuelle, une attention considérable a été accordée à cette question en 2009 et cette priorité sera maintenue en 2010.

#### 3.1.1.1. Tendances européennes en matière d'emploi (*European Employment Trends - EET*)

L'EET comporte deux éléments, à savoir l'outil de veille sur les restructurations d'entreprises (*European Restructuring Monitor - ERM*) et l'Observatoire européen de l'emploi (*European Job Monitor - EJM*). Le résultat de l'évaluation des deux outils de veille, qui associent des experts externes indépendants et les partenaires sociaux, sera examiné en vue d'une surveillance et d'une amélioration constante de la méthodologie utilisée; il sera en outre présenté dans une évaluation externe répétée à une date ultérieure.

#### Outil de veille sur les restructurations d'entreprises (ERM) (suite):

**Champ d'action:** L'ERM est le seul outil de veille paneuropéen sur les restructurations qui fournisse des informations sur les créations et les pertes d'emplois annoncées. Il est basé sur les articles parus dans la presse et les médias annonçant ces créations et pertes d'emplois. La récession a mis en évidence la nécessité d'améliorer et d'étendre l'ERM. Il y a eu récemment de considérables améliorations en ce qui concerne la qualité et quantité des données de l'ERM, et il est important de poursuivre ces progrès en 2010. En 2008 et 2009, l'ERM a commencé à rassembler systématiquement les mesures et les pratiques observées en matière de restructuration dans les États membres, dont certaines sont pertinentes pour la flexicurité. Ces travaux seront intensifiés en 2010 et les informations existantes sur l'observatoire EMCC seront améliorées et étendues. En 2009, l'ERM a publié des rapports mensuels, trimestriels et annuels.

**Objectifs:** L'amélioration des données statistiques de l'ERM reste un objectif clé. L'autre objectif principal consiste à améliorer la portée, la qualité et le mode de diffusion des informations relatives aux mesures et pratiques de restructuration sur le site web de l'EMCC.

**Méthode:** L'amélioration du contrôle de qualité pour les fiches d'information de l'ERM (afin d'en augmenter la quantité et d'en améliorer la qualité) qui a été accélérée en 2009 se poursuivra. Dans ce contexte, les mécanismes de contrôle et les conditions intéressantes prévues dans les prochains nouveaux contrats du NEO (Réseau des observatoires européens) relatifs à la production de ces fiches en augmenteront le nombre. La collecte et l'analyse de données complémentaires, comme les données relatives aux notifications dont la parution est imposée par la directive sur les licenciements collectifs, seront renforcées. Les données relatives aux notifications compléteront les données de l'ERM.

La base de données électronique concernant les mesures et pratiques de restructuration sera mise à jour et développée grâce aux travaux de recherche internes, aux contributions du NEO et à la coopération continue avec la DG Emploi.

**Résultats:** Les données utilisées pour l'ERM constitueront la principale base empirique de l'analyse présentée dans le rapport annuel de l'ERM, les quatre numéros du bulletin trimestriel de l'ERM et les douze rapports mensuels à la Commission européenne. La majeure partie de ces activités continuera d'être réalisée en interne. Au cours de la période de récession, ces données continueront d'être communiquées sur une base mensuelle à la Commission européenne et aux autres parties prenantes. La poursuite du développement d'une base de données en ligne permettra de présenter les informations relatives aux restructurations, aux mesures et aux pratiques.

Grâce au réseau des observatoires européens, trois rapports analytiques comparatifs concernant les restructurations et la gestion du changement seront mis au point pour l'ERM.

### ■ **Disponibilité et efficacité des instruments publics de restructuration**

Le cadre des instruments publics qui existent actuellement et apportent un soutien aux restructurations d'entreprises sera développé, ce qui permettra de compléter et de valider les informations recueillies en interne provenant d'autres sources.

### ■ **Initiatives de partenariats public-privé au niveau local pour répondre aux effets de la récession**

Au cours des dernières années, une attention croissante a été accordée à la participation des parties prenantes locales (autorités locales/régionales, ONG/organisations sans but lucratif et entreprises) au développement de l'emploi au niveau local. Une étude de la DG Emploi datant de 2008 a montré qu'il existe de grandes différences entre les méthodes adoptées en vue d'intégrer les activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le développement de l'emploi au niveau local, ainsi que les moteurs et les facteurs de réussite de ces initiatives conjointes. Sur la base de ces résultats, les rapports analytiques comparatifs indiqueront si, et comment, les instruments respectifs ont été utilisés pour éviter ou contrer les effets négatifs de la crise économique actuelle sur le marché du travail, afin de recenser et de diffuser les bonnes pratiques.

### ■ **Formes émergentes d'entrepreneuriat**

Les évolutions démographiques et sociodémographiques, ainsi que les tendances économiques (par exemple la sous-traitance), débouchent sur des formes nouvelles/émergentes d'entrepreneuriat qui n'étaient pas très répandues auparavant dans l'économie européenne (ou du moins pas aussi largement). Parmi ces formes émergentes de travail indépendant figurent les entreprises unipersonnelles, l'entrepreneuriat à temps partiel ou l'entrepreneuriat en série. Jusqu'à présent, les informations disponibles concernant la portée exacte, les moteurs et les caractéristiques (y compris les résultats) de ces formes d'activités commerciales sont limitées. Toutefois, des informations de ce type seraient pertinentes non seulement pour que l'on puisse disposer d'une vue d'ensemble du processus global de restructuration qui est actuellement en cours en Europe, mais aussi en raison des effets présumés de ces formes entrepreneuriales sur le marché du travail (par exemple en ce qui concerne la quantité, qualité et durabilité des emplois créés). Un rapport analytique comparatif déterminant les sources nationales d'information et de données sur ces formes émergentes d'entrepreneuriat, et donnant les premières indications de leurs effets sur le marché du travail (et aux éventuels besoins en instruments de soutien pour les réaliser) pourrait servir ultérieurement de base à une étude de recherche plus détaillée.

Voir l'annexe 1 pour un aperçu de toutes les études analytiques comparatives proposées, ainsi que d'autres résultats provenant du NEO. Voir également la rubrique 4.1. pour de plus amples détails sur le Réseau des observatoires européens (*Network of European Observatories - NEO*).

### Observatoire européen de l'emploi (EJM) (suite)

**Champ d'action:** Le précédent projet européen en matière d'emploi (*European Jobs Project*) utilisait le salaire horaire pour obtenir des informations qualitatives sur les modèles de croissance de l'emploi en Europe. L'Observatoire européen de l'emploi a pour objectif d'effectuer cette analyse régulièrement. Toutefois, il reste à ce jour plusieurs questions en suspens concernant la classification d'Eurostat pour les variables définissant les emplois, en particulier le secteur (NACE) et la profession (ISCO). Le cadre temporel qui sera finalement observé en ce qui concerne l'application, toujours en attente, de la révision de la NACE et la révision envisagée, mais quasiment imprévisible, de l'ISCO, ne permet pas actuellement d'établir un calendrier précis pour la présentation des futurs rapports de l'EJM. Toutefois, en ce qui nous concerne et selon les experts externes, cette question ne représente pas un grand danger pour la viabilité du projet à long terme. L'évolution de la structure de l'emploi devrait principalement s'envisager sur une base annuelle, avec toutefois des publications plus fréquentes reposant sur une analyse thématique, par exemple, des structures de la croissance de l'emploi par genre, par âge et par nationalité.

Le réseau d'experts de l'EJM fournira une analyse des données existantes concernant les projets liés à l'emploi qui contribuera à la méthodologie et garantira la solidité de la démarche de l'EJM.

**Objectifs:** Effectuer un suivi des changements de la structure de l'emploi en Europe. Son réseau d'experts devrait permettre d'acquérir une connaissance approfondie des tendances à plus long terme concernant la quantité et la qualité des emplois en Europe.

**Méthode:** La base empirique de ces projets est constituée de plusieurs bases de données européennes (extérieures à Eurofound), la principale étant l'enquête sur les forces de travail. Ce projet sera réalisé en interne.

**Résultat:** Publication régulière (dont la fréquence reste à déterminer) des rapports de l'Observatoire européen de l'emploi.

#### 3.1.1.2. Études sectorielles de l'EMCC: étude approfondie des services d'éducation et de formation

**Champ d'action:** Dans le cadre de sa mission d'origine, l'EMCC a effectué depuis 2002 des études sectorielles prospectives. Compte tenu d'une initiative importante de la DG Emploi consistant à réaliser 16 études comparables en 2008 et 2009 dans le cadre de l'initiative de la Commission sur les «compétences nouvelles pour des emplois nouveaux», l'EMCC a cessé d'effectuer ses propres études pour collaborer pleinement avec la DG Emploi. À la fin de ces études, l'EMCC a continué de réaliser des études sectorielles dans le but de compléter et de mettre à jour les initiatives de la DG Emploi. En 2009, il a publié une mise à jour sur les évolutions dans le secteur financier en plein changement.

Les résultats de cette étude contribueront directement à l'initiative de la Commission sur les «compétences nouvelles pour des emplois nouveaux», et ce à deux égards. Premièrement, compte tenu du pourcentage élevé d'emplois dans le secteur financier en Europe (lequel n'a pas encore fait l'objet d'études de la DG Emploi), celui-ci constitue une source d'emploi importante. Deuxièmement, l'adaptation du secteur de l'enseignement et de la formation est une condition préalable nécessaire pour garantir la revalorisation des compétences et une réponse adéquate aux besoins. À court terme, il jouera un rôle essentiel pour relancer le marché de l'emploi et le faire sortir de la récession. La transformation structurelle du secteur est également essentielle pour assurer la compétitivité et l'équité sociale à long terme. La cartographie des enjeux et des possibilités à court et à moyen terme qui s'offrent à ce secteur contribuera à la mise en œuvre de l'initiative sur les «compétences nouvelles pour des emplois nouveaux» et permettra la formulation de recommandations politiques appropriées.

**Objectifs:** Une attention particulière sera accordée à l'incidence d'une série de facteurs, dont l'évolution démographique, sur le nombre et le profil des apprenants (le profil d'âge des élèves passant d'enfants principalement à

des travailleurs plus âgés, et l'offre de services d'enseignement et de formation étant assurée tout au long de la vie) et aux conséquences sur la structure de l'emploi du secteur (recrutement, besoins en termes de remplacement) et sur les nouveaux besoins (y compris pédagogiques) en matière de compétences pour les professionnels de l'enseignement. L'accent sera également mis sur l'égalité d'accès aux services d'enseignement et de formation et sur la capacité à fournir aux apprenants une aide personnalisée, ainsi que les qualifications et compétences adaptées et nécessaires au monde du travail et à leur vie d'adulte.

**Méthode:** La méthode s'inspirera largement de la méthodologie utilisée pour les études précédentes de l'EMCC. Celle-ci comprend une cartographie du secteur, le recensement des principaux moteurs du changement, des scénarios et quatre à six études de cas concernant des groupes et des institutions ou entreprises.

**Résultat:** Rapport de recherche, scénarios et 4 à 6 études de cas et de groupes

### *3.1.1.3. Les restructurations en période de récession et la participation au marché du travail (nouveau projet)*

**Champ d'action:** Il est très probable que la récession accentuera sérieusement le déséquilibre actuel et futur entre actifs et non-actifs. Il est quasiment inévitable qu'en période de grave récession certains travailleurs ne reviennent jamais sur le marché du travail après la perte de leur emploi et que les nouveaux entrants ne parviennent pas à occuper une position stable sur ce marché. Les dernières grandes récessions qui ont eu lieu à la fin des années 1970 et 1980 ont montré que le départ anticipé à la retraite d'un nombre considérable d'employés n'a pas été dans l'intérêt à long terme des États membres. Si, auparavant, le départ en retraite anticipée était possible financièrement sur le court terme et relativement attrayant pour les travailleurs, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La récession elle-même a sérieusement fragilisé les finances publiques dans de nombreux États membres et de nombreux travailleurs comptant sur les retraites gérées par les entreprises connaissent des niveaux de pension nettement inférieurs aux niveaux observés précédemment. Ainsi, le niveau relativement faible des pensions actuelles pourrait déboucher sur une augmentation de la participation sur le marché du travail d'un nombre important de travailleurs âgés licenciés. Il convient de souligner qu'il existe de grandes différences entre les États membres en ce qui concerne la participation des travailleurs âgés sur le marché du travail. Ce projet se rapporte au projet 3.3.1.1. (Initiatives d'entreprises visant à concilier contraintes professionnelles et familiales) et il est lié aux précédents travaux de recherche d'Eurofound sur le vieillissement de la main-d'œuvre.

**Objectifs:** Analyser l'incidence de la récession sur différents groupes d'âge et examiner les conséquences de celle-ci sur le taux d'activité de la population en âge de travailler. Expliquer l'existence de profils d'âge divergents en matière de participation au marché du travail au sein des États membres, eu égard à la situation du marché du travail, à la politique liée au marché du travail et aux régimes de retraite.

**Méthode:** Analyse de l'impact de la récession actuelle sur les taux de participation au marché du travail, à partir de l'enquête sur les forces de travail et des autres ensembles de données existants. En plus, un certain nombre d'exemples de cas de gestion de l'âge au moment de la restructuration seront présentés.

**Résultat:** Rapport de recherche accompagné de cinq études de cas.

### **3.1.2. Flexicurité**

La flexicurité est un élément clé de la stratégie européenne pour l'emploi. Elle semble avoir connu un certain succès dans de nombreux pays, mais avec la récession actuelle, elle pourrait être confrontée à certains problèmes et connaître de nouvelles orientations. Le projet proposé se fonde sur notre conception des implications que ces nouvelles orientations pourraient avoir. Il repose sur notre observation de la tendance récente en faveur d'un recours accru à la réduction du temps de travail.

### 3.1.2.1. Développer la flexicurité au sein de l'entreprise et offrir une sécurité de transition pendant la récession (nouveau projet)

**Champ d'action:** La Commission européenne définit le deuxième (des quatre) parcours vers la flexicurité comme suit: «développer la flexicurité au sein de l'entreprise et offrir la sécurité lors des transitions»<sup>2</sup>, ce qui «[...] permet d'augmenter les investissements destinés à favoriser l'aptitude à l'emploi, afin de permettre aux travailleurs, au sein des entreprises, de mettre constamment à niveau leurs compétences et d'être ainsi mieux préparés aux futurs changements des méthodes de production ou de l'organisation du travail. Ce parcours dépasse aussi le cadre d'un emploi et d'un employeur particuliers en instaurant des systèmes qui garantissent des transitions sûres et fructueuses entre les emplois en cas de restructurations d'entreprises et de licenciements.»

Dans le contexte économique actuel, il se peut que l'accent soit davantage mis sur ce parcours plutôt que sur les autres. Depuis l'automne 2008, le recours à la réduction du temps de travail et aux autres pratiques de maintien de l'emploi a considérablement augmenté. À court terme, ces pratiques peuvent de toute évidence être considérées comme des mesures de flexicurité, car elles permettent de diminuer les coûts du travail (en offrant une certaine flexibilité à l'employeur) tout en garantissant un certain degré de sécurité des revenus pour l'employé. Ces régimes peuvent être instaurés unilatéralement par l'entreprise, prévus dans des conventions collectives ou régis par la loi ou combiner les trois solutions. Tout au long du projet, le rôle et la participation des partenaires sociaux seront examinés en détail étant donné que dans de nombreux pays ces dispositions en matière de réduction du temps de travail sont fortement réglementées par les conventions collectives.

Il faut également tenir compte de la dimension macroéconomique et de la perspective de la politique industrielle: ces régimes apportent-ils un soutien provisoire à des entreprises viables en période difficile ou ne font-ils que prolonger l'existence d'entreprises qui au bout du compte sont improductives? Pour la création et la conservation d'emplois, il est essentiel que les entreprises restent compétitives et productives sur le marché. Bien qu'il ne soit pas essentiel de consacrer des travaux de recherche approfondis à cette question, il serait cependant utile d'y accorder une certaine attention. Toutefois, s'agissant des parcours vers la flexicurité, la question vitale consiste à déterminer si, même dans une perspective à plus long terme, ce genre de systèmes peuvent être considérés comme des instruments de flexicurité, c'est-à-dire s'ils permettent également l'adaptation des capacités des travailleurs afin d'assurer la réussite de la transition, que ce soit sur le lieu de travail actuel ou en dehors de celui-ci. La réponse à cette question dépend dans une large mesure de l'offre des services de formation. La question de savoir si ces formations permettront une mobilité interne ou externe dépendra probablement essentiellement de la source de financement.

Du point de vue de la politique européenne, la principale question consistera à savoir de quelle manière les systèmes de maintien de l'emploi au sein des entreprises peuvent contribuer à l'application du principe consistant à «développer la flexicurité au sein de l'entreprise et offrir la sécurité lors des transitions».

**Objectifs:** Examiner dans quelle mesure les dispositions de réduction du temps de travail et d'autres systèmes comparables peuvent être pris en compte dans cette perspective de flexicurité et quelles sont les différences au niveau de ces systèmes entre les États membres.

Dans le cadre du projet, les meilleures pratiques seront examinées tant en ce qui concerne la flexicurité à court terme (les mesures assurent-elles un soutien adéquat des revenus et offrent-elles des outils de flexibilité adaptés aux

<sup>2</sup> Vers des principes communs de flexicurité: Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en combinant flexibilité et sécurité. Commission européenne, direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Unité D.2, juillet 2007.

entreprises?) qu'en termes de parcours à plus long terme. Il s'agira également d'analyser le risque éventuel de conflits entre les perspectives à court et à long terme.

**Méthode:** Les travaux de recherche de 2009 concernant le recours accru aux mesures de travail à court terme et autres systèmes temporaires de maintien de l'emploi fourniront une vue d'ensemble des pratiques actuelles et un certain degré d'analyse des systèmes réglementaires. Par ailleurs, des études de cas approfondies fourniront une analyse plus détaillée des cas les plus intéressants.

**Résultat:** Un rapport de recherche sur les régimes nationaux accompagné de six ou sept études de cas.

### 3.1.2.2. *Flexicurité en période de crise (nouveau projet)*

**Champ d'action:** La flexicurité est un élément clé de la stratégie européenne pour l'emploi. La flexicurité a pour but à la fois d'atteindre les objectifs fixés par la nouvelle stratégie de Lisbonne et de moderniser le marché du travail. La démarche intégrée en faveur de la flexicurité est un élément important, qui exige que les politiques portent tant sur la flexibilité des marchés du travail que sur l'organisation du travail, les relations au travail, la sécurité sociale et la sécurité de l'emploi. Les quatre composantes de la flexicurité doivent être examinées, à savoir la flexicurité contractuelle, l'apprentissage tout au long de la vie, les politiques actives concernant le marché du travail et les politiques modernes en matière de sécurité sociale. La flexicurité nécessite une participation active des partenaires sociaux. En dépit de l'importance accordée à la flexibilité et à la sécurité sur le marché du travail, cette approche comporte un certain nombre d'autres dimensions. Celles-ci concernent la flexibilité et la sécurité au sein des entreprises, comme l'organisation du travail, l'acquisition et la revalorisation des compétences, les carrières, etc. Lorsque l'on considère la flexicurité des entreprises, il est important de tenir également compte du contexte national dans lequel s'inscrivent les politiques en matière de flexicurité.

**Objectif:** Évaluer comment les mesures et les politiques élaborées au niveau national pourraient être considérées comme des politiques de flexicurité; recenser et étudier des cas d'entreprises dont les politiques visent à établir un équilibre entre flexibilité et sécurité; évaluer les effets de la crise sur les politiques de flexicurité.

**Méthode:** Des travaux de recherche stratégique consistant à analyser les mesures de flexicurité et les politiques nationales dans le but de recenser et d'élaborer des études de cas concernant les entreprises pourraient être entrepris; ces travaux serviraient de base aux politiques des entreprises ainsi qu'aux discussions, aux négociations et aux accords entre les partenaires sociaux.

**Résultat:** Rapport de recherche et études de cas.

### 3.1.3 Remédier à la pénurie de main-d'œuvre et assurer la mobilité du travail

#### 3.1.3.2 *Le rôle des intermédiaires dans la mobilité du travail en Europe (nouveau projet)*

**Champ d'action:** Si la mobilité du travail est primordiale pour la création d'un marché unique, lorsqu'il s'agit de la libre prestation des services et de la libre circulation des travailleurs, elle pose un certain nombre de problèmes sociaux. La mobilité est en grande partie le fait des intermédiaires du marché du travail tels que les services publics de l'emploi, les agences privées de travail temporaire ou les organismes de recrutement, les entreprises de sous-traitance et les organisations professionnelles ou sectorielles. S'il est proposé de mettre l'accent sur les intermédiaires privés, c'est parce que la mobilité temporaire du travail, relativement peu connue en Europe, s'effectue à travers ces entreprises. Une étude préliminaire pour ce projet sera fournie par le projet 3.3.2.1. Le projet suivra de près la prochaine étude de la DG Emploi sur les travailleurs postés et s'en inspirera.

**Objectif:** Comprendre le rôle des intermédiaires privés par rapport à la mobilité du travail en Europe et avoir une certaine idée empirique du type de travailleurs concernés (y compris du pays d'origine) et des professions, secteurs et pays vers lesquels cette main-d'œuvre se dirige. Le projet a également pour objectif important de déterminer pourquoi cette mobilité a lieu, en particulier du point de vue de l'entreprise utilisatrice du pays d'accueil. S'agit-il d'une réponse à la pénurie de compétences ou d'autres facteurs sont-ils en cause? La question d'un recours potentiel au service public de l'emploi et au partenariat privé dans le cadre des problèmes évoqués ci-dessus sera examinée.

**Méthode:** Études de cas approfondies des acteurs principaux dans ce domaine, dont les agences transnationales de travail temporaire, les organismes de recrutement et de sous-traitance, et entretiens avec les principales parties prenantes, en particulier les partenaires sociaux, et avec les services publics de l'emploi. Il est également nécessaire d'analyser, dans une certaine mesure, le contexte juridique.

**Résultat:** Rapport de recherche.

### 3.2. Amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat

Ce domaine thématique mettra l'accent sur la crise et ses effets. Seront exploités à cette fin les travaux de recherche de 2009 ayant déjà porté sur ce sujet, à savoir la récession et le dialogue social, les relations industrielles dans le secteur automobile: comment le dialogue social peut aider le secteur à sortir de la crise. En 2010, les deux observatoires, l'EIRO et l'EWCO, orienteront leurs travaux pour couvrir largement les effets de la crise au niveau national et européen et pour que des travaux de recherche plus ciblés soient consacrés au sujet. On peut citer, par exemple, la recherche sur le dialogue social en période de crise économique, la crise économique et l'évolution du travail et de l'emploi.

#### 3.2.1. Relations industrielles et organisation du travail

L'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO) fournit des informations et une analyse sur l'évolution des relations industrielles dans chaque État membre et au niveau européen. Au travers du réseau des observatoires européens, l'EIRO continuera de fournir des mises à jour des informations, des rapports analytiques comparatifs, un rapport annuel sur l'évolution des relations industrielles, des mises à jour annuelles (par exemple sur les salaires et le temps de travail), pour actualiser le dictionnaire européen des relations industrielles et des études de représentativité. Une analyse interne des documents de l'EIRO existants sera effectuée; elle suivra plus particulièrement les évolutions liées au rôle du dialogue social en période de crise économique et complétera d'autres travaux de recherche. L'Observatoire continuera de répondre à la demande de la Commission européenne d'obtenir davantage d'informations relatives à la récession et au rôle du dialogue social.

##### 3.2.1.1. Rapports analytiques comparatifs

**Champ d'action:** Les sujets à aborder dans les rapports analytiques comparatifs de 2010 ont été examinés avec le comité consultatif sur les relations industrielles en septembre 2009.

**Objectif:** Fournir une analyse comparative européenne sur les sujets pertinents relatifs aux relations industrielles et à l'organisation du travail.

**Méthode:** Rapports nationaux et vue d'ensemble comparative, en collaboration avec les correspondants du NEO et les contractants spécialisés dans ce domaine.

**Résultat:** Mises à jour d'informations, quatre rapports analytiques comparatifs, trois actualisations annuelles, un rapport annuel.

Des rapports internes spécifiques sont élaborés sur la base des informations fournies par le réseau de correspondants. Un rapport interne sur le dialogue social et la récession sera réalisé début 2010.

### **1. Relations industrielles dans le secteur des soins de santé, en particulier la situation du personnel infirmier et de garde**

Dans le contexte du vieillissement de la population en Europe, le secteur des soins de santé revêt une importance croissante au niveau économique et social. La demande en matière de services publics et privés dans les hôpitaux et le secteur des soins résidentiels est en augmentation. Les précédents travaux de recherche d'Eurofound indiquent que l'emploi du personnel infirmier et de garde implique souvent des conditions de travail moins favorables et des salaires comparativement bas. L'emploi se caractérise par un déséquilibre très marqué entre les hommes et les femmes, alors que les problèmes pour attirer les travailleurs vers le secteur des soins de santé et recruter de la main-d'œuvre qualifiée restent un défi en Europe. La forte mobilité transnationale de la main-d'œuvre a des répercussions sur les services de soins de santé, que ce soit dans les pays d'envoi ou les pays de destination.

Après avoir cartographié la situation de l'emploi dans l'UE27, le rapport analytique comparatif examinera les relations industrielles dans le secteur en ce qui concerne les organisations de partenaires sociaux, les niveaux de négociation collective et le dialogue social. La contribution des partenaires sociaux à la résolution des problèmes rencontrés par le secteur, tels que la mise à disposition de personnel qualifié pour répondre à la future demande et l'offre de bonnes conditions de travail, sera analysée. Le rapport analytique comparatif portera également sur l'incidence de la réglementation de l'UE en matière de services de soins de santé, tel que le livre vert relatif au personnel de santé en Europe.

### **2. Effet de la directive concernant l'information et la consultation sur les relations industrielles dans les États membres de l'UE, cinq ans après sa transposition**

En 2008, Eurofound a préparé une étude (publiée début 2009) relative à l'incidence de la directive concernant l'information et la consultation sur les relations industrielles. En 2008, la Commission s'est également penchée sur la directive, examinant plus particulièrement sa transposition juridique et son incidence dans l'UE27. Les deux documents ont indiqué qu'il était prématuré d'évaluer l'incidence de la directive.

En 2010, soit cinq ans après l'expiration du délai de transposition de la directive, le moment est venu d'analyser la manière dont les dispositions de la directive ont été intégrées dans les systèmes de relations industrielles des États membres, notamment de ceux dont la législation a été considérablement modifiée conformément aux exigences de la directive.

Ce qui précède est d'autant plus vrai en cette période de crise, où il est primordial que les représentants des employés soient informés de la situation financière de l'entreprise et qu'ils aient accès en temps utile à l'information et à la consultation sur les décisions des employeurs, notamment en cas de restructuration.

L'objectif du projet consiste à établir la cartographie de la situation actuelle en ce qui concerne la réalité de l'information et de la consultation au niveau national/de l'entreprise, particulièrement en ce qui concerne la création d'organisations de représentants des employés et leur fonctionnement au sein des systèmes de relations industrielles des pays concernés. Il s'agira d'étudier le rôle du dialogue social au niveau de l'entreprise dans l'atténuation des effets de la crise et d'examiner l'incidence de la directive à cet égard, y compris les points de vue et les perspectives des parties prenantes concernées.

### 3. PME: emploi, relations industrielles et partenariats locaux

Le ralentissement économique actuel a fortement touché les PME dans la quasi-totalité des États membres de l'UE. Compte tenu du nombre d'entreprises concernées et du niveau d'emploi dans les PME, beaucoup de gouvernements ont déployé des efforts pour leur venir en aide. Affichant une importante capacité d'adaptation en période de crise, certaines entreprises ont elles-mêmes participé à des partenariats locaux (regroupant par exemple les pouvoirs publics locaux, les chambres de commerce, d'autres entreprises, des organisations de partenaires sociaux ou encore des centres de recherche) dans le but de maintenir le niveau de la production, des services et de l'emploi. L'étude en question portera sur la situation actuelle des PME, sur les résultats des mesures et partenariats mis en place au niveau national, régional et local pour soutenir l'emploi et la croissance économique, sur les mesures instaurées à la suite du dialogue social, sur les activités des partenaires sociaux ainsi que sur les points de vue des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

### 4. Aider les jeunes travailleurs pendant la crise: contributions du dialogue social et des services publics

Comme l'indiquent de précédents travaux de recherche d'Eurofound, les jeunes travailleurs sont souvent soumis à des conditions de travail plus flexibles et offrant moins de sécurité, avec une proportion relativement élevée de contrats à durée déterminée et de travail intérimaire. Compte tenu de ce type de conditions d'emploi, ainsi que des plans de licenciement, les jeunes travailleurs sont plus vulnérables en période de crise. Cette vulnérabilité transparaît déjà dans la forte augmentation du taux de chômage chez les jeunes en 2009, lequel est souvent trois fois plus élevé que la moyenne. Ces évolutions entraînent de graves conséquences tant au niveau du développement personnel que de la cohésion sociale.

Le rapport analytique comparatif portera essentiellement sur les points de vue et les stratégies des organisations de partenaires sociaux en matière de lutte contre le chômage des jeunes, y compris les récentes discussions concernant les questions liées à la législation du travail.

Ce rapport a deux objectifs principaux. Premièrement, il s'agira d'analyser la situation des jeunes travailleurs dans l'UE27 en ces temps de crise, en tenant compte des aspects liés à l'égalité entre les hommes et les femmes, des niveaux d'éducation et des secteurs économiques. Deuxièmement, le rapport analytique comparatif donnera une vue d'ensemble des actions récemment prises par les partenaires sociaux et les gouvernements pour tenter d'améliorer la situation des jeunes travailleurs, comme l'offre d'apprentissages et de possibilités de formations supplémentaires dans le secteur tant privé que public, l'attention portée aux problèmes des jeunes travailleurs dans les conventions collectives et le dialogue social sur le lieu de travail.

Voir l'annexe 1 pour un aperçu de toutes les études analytiques comparatives proposées, ainsi que des autres résultats provenant du NEO. Voir également la rubrique 4.1. pour de plus amples détails sur le Réseau des observatoires européens (NEO).

#### 3.2.1.2. Études de représentativité (nouveaux secteurs et mises à jour possibles)

**Champ d'action:** Les études de représentativité sont fortement liées au dynamisme du dialogue social sectoriel dans l'Union européenne. Eurofound réalise ces études depuis 2006, à la suite d'une demande de la Commission européenne (DG Emploi). Elles fournissent les informations de base nécessaires à la création de comités de dialogue social sectoriels et au maintien de la représentativité des comités existants. Après plus de dix ans de dialogue social sectoriel dans l'UE et alors qu'existent 37 comités, la Commission a demandé qu'un processus de mise à jour soit entrepris. Les études continueront d'être réalisées en étroite collaboration et en concertation avec les partenaires sociaux des secteurs concernés par les comités de dialogue social sectoriel considérés. Après trois ans d'expérience dans la réalisation de ces études, une révision de la méthodologie, notamment en matière de collecte d'informations, servira de base aux

améliorations devant permettre d'apporter une réponse plus adéquate aux besoins des parties prenantes. Cette révision sera effectuée en étroite collaboration avec le comité consultatif sur les relations industrielles.

Outre quatre mises à jour d'études de représentativité existantes, la Commission européenne a demandé la réalisation de trois nouvelles études en 2010.

**Objectif:** Favoriser le dialogue social sectoriel européen.

**Méthode:** Analyse comparative comprenant un rapport de synthèse et des rapports nationaux (sectoriels), réalisée en ayant recours à l'EIRO et en étroite coopération avec la DG Emploi.

**Résultat:** Quatre études de synthèse et leurs rapports nationaux sur les secteurs suivants: banques, sécurité privée, commerce, papier. Deux rapports plus succincts sur les agences de travail temporaire et les télécommunications.

### *3.2.1.3. Dictionnaire européen des relations industrielles*

**Champ d'action:** Le dictionnaire européen des relations industrielles contient plus de trois cents termes et notions couramment utilisés en Europe dans le cadre des relations industrielles. Il est constamment mis à jour, révisé et enrichi.

**Objectif:** Fournir des descriptions actualisées des sujets importants concernant les systèmes de relations industrielles et leur évolution.

**Méthode:** Mises à jour et enrichissements en ayant recours aux correspondants du NEO au niveau de l'UE.

**Résultat:** Mise à jour permanente du dictionnaire. Au mois d'octobre 2009, le centre européen avait déjà fourni un total de 35 entrées nouvelles, révisées ou mises à jour. Au cours de 2010, un minimum de 24 entrées sera effectué.

### *3.2.1.4. Statut de la société européenne (continuation de 2009)*

**Champ d'action:** Une société européenne (Societas Europaea: SE) exerce ses activités à l'échelle européenne et est régie par une législation européenne directement applicable dans les États membres, plutôt que par le droit national. Une société européenne ne peut être enregistrée que si un accord relatif à la participation des travailleurs - conformément à l'article 4 de la directive 2001/86/CE - a été conclu. Début 2008, le nombre de sociétés européennes établies s'élevait à 113. Seulement environ trente d'entre elles sont des SE avec des activités économiques et des employés; ce sont celles-là qui feront l'objet de l'étude dans le cadre de ce projet. En 2009, le contrat a été attribué et une réunion de lancement a été organisée avec les contractants. Le 30 novembre 2009, un atelier d'experts a été organisé pour discuter de la nature des recherches, des premiers résultats préliminaires, ainsi que de la sélection des études de cas.

**Objectifs:** Établir un premier inventaire, une analyse et des études de cas concernant la nature et le fonctionnement de la participation des travailleurs dans les sociétés européennes et collecter des données sur l'expérience au sein des sociétés, tant du point de vue des dirigeants et que de celui des employés.

**Méthode:** Travaux de recherche stratégique et huit à dix études de cas.

**Résultat:** Le projet sera finalisé avec la présentation et l'évaluation du rapport en 2010.

*3.2.1.5. Projet: Systèmes nationaux de relations industrielles dans l'UE: caractéristiques spécifiques aux pays et aux secteurs (continuation de 2009)*

**Champ d'action:** Travaux analytiques sur les systèmes de relations industrielles dans un certain nombre de secteurs afin de comparer les caractéristiques propres aux systèmes nationaux de relations industrielles et à un même secteur dans différents États membres. Le cycle du programme de travail pour 2009 prévoit des rapports sectoriels et un rapport de synthèse qui seront tous présentés en 2010, ainsi que des documents de préparation internes à effectuer en 2009.

**Objectifs:** Évaluer les tendances et les évolutions des relations industrielles au niveau sectoriel et examiner l'incidence de la mondialisation sur les relations industrielles des secteurs industriels de l'EU.

**Méthode:** Les secteurs retenus (trois ou quatre) sont analysés à trois niveaux.

**Résultat:** Rapport de recherche.

*3.2.1.6. Projet: Développement des relations industrielles dans l'UE, aux États-Unis, au Japon et dans les économies émergentes (projet en cours, thème nouveau)*

**Champ d'action:** Réaliser des études comparatives sur les évolutions des relations industrielles dans l'UE, au Japon et aux États-Unis. Au cours des dernières années, les études ont également été étendues au Brésil, à la Chine et à l'Inde. Le projet examinera la nature des problèmes liés à ce sujet et principalement les réponses des partenaires sociaux, des pouvoirs publics et de l'industrie elle-même. Les bonnes pratiques et les échecs permettront de mieux cerner les travaux des employeurs, des syndicats, des gouvernements et des institutions européennes. Chaque année, un thème particulier est choisi. Parmi les thèmes des années précédentes figuraient les évolutions salariales, le temps de travail, le travail intérimaire, les PME, la migration et le secteur automobile. Dans le cadre du programme de travail 2009, un appel d'offres portant sur les pays européens a été lancé afin d'établir la cartographie de la situation du secteur automobile, notamment en ce qui concerne la réponse des partenaires sociaux et les mesures adoptées par les gouvernements nationaux. Des chercheurs en provenance des pays situés hors de l'Europe se sont livrés simultanément au même exercice. Les résultats des deux rapports, celui de l'UE et le rapport international, ont été présentés lors du séminaire des 26 et 27 novembre 2009 organisé à Dublin, avec des contributions des États Unis, du Japon, de la Chine et du Brésil.

Le thème proposé pour 2010 est le suivant: dialogue social et conditions de travail dans le secteur financier (lié au rapport analytique comparatif de l'EIRO).

**Objectif:** Examiner les mesures et les politiques entreprises par différents pays en Europe et dans certains pays choisis en dehors de l'Europe, ainsi que les principaux acteurs concernés (c'est-à-dire les partenaires sociaux, les gouvernements, les institutions, etc.), de même que leur incidence sur le travail et les relations industrielles; montrer comment les différents systèmes de relations industrielles procèdent pour aborder les mêmes problèmes, en déterminant les conséquences. Les enseignements tirés peuvent être utilisés par les partenaires sociaux et les gouvernements dans le débat relatif aux évolutions futures des relations industrielles.

**Méthode:** Premièrement, des études sont effectuées pour chaque pays, lesquelles seront ensuite examinées à l'occasion d'un séminaire. Sur la base de chaque rapport et de l'issue du débat, un rapport comparatif sera élaboré.

**Résultat:** Rapports nationaux pour l'UE et d'autres économies mondiales et un séminaire annuel, ainsi qu'un rapport de synthèse comparatif.

### 3.2.1.7. Dialogue social en période de crise économique mondiale

**Champ d'action:** Ce projet couvrira le dialogue social aux niveaux national, territorial et local, ainsi qu'au niveau de l'entreprise, l'objectif étant de recenser et d'analyser les mesures conjointes (par exemple les pactes sociaux, la négociation de concessions, etc.) prises par les partenaires sociaux, les gouvernements et les organismes publics concernés (conseils pour les compétences, services publics de l'emploi, institutions de formation) pour lutter contre les effets de la crise économique mondiale. Une attention particulière sera accordée au niveau de l'entreprise afin de mettre en évidence des exemples de bonnes pratiques adoptées par la direction et les travailleurs pour faire face aux enjeux de la crise économique. Enfin, le projet examinera également le rôle des partenaires sociaux dans l'élaboration de stratégies de sortie, à savoir pour le moment où l'économie amorcera finalement une reprise.

#### Objectifs:

- Établir la cartographie des mesures de partenariat social prises pour lutter contre les problèmes liés à la crise économique mondiale et analyser celles-ci;
- évaluer ces mesures pour vérifier leur efficacité;
- recenser et analyser les systèmes mis en place par les entreprises en coopération avec les partenaires sociaux et les gouvernements et destinés à sauver les entreprises, à éviter les pertes d'emploi et à atténuer les effets de la crise tout en favorisant l'amélioration des qualifications des travailleurs.

**Méthode:** Les travaux de recherche s'appuieront notamment sur les mises à jour d'informations de l'EIRO et leur analyse interne, sur le rapport analytique comparatif de l'ERM intitulé «Faire face à la récession», sur l'enquête de 2009 sur les entreprises en Europe et sur six à huit études de cas réalisées au niveau de l'entreprise.

Le projet sera réalisé au cours des deux prochaines années:

1. En 2010, les mesures adoptées par les partenaires sociaux pour lutter contre les effets de la crise seront cartographiées et analysées. Une première série de trois études de cas relatives aux entreprises sera réalisée et un rapport intermédiaire sera présenté.
2. En 2011, le projet mettra l'accent sur l'achèvement des études de cas relatives aux entreprises. Le rapport final comprendra un inventaire des mesures adoptées pour faire face à la crise, un rapport analytique examinant l'incidence de ces mesures, l'ensemble des études de cas relatives aux entreprises, les orientations politiques et des exemples de bonnes pratiques.

**Résultat:** Un rapport intermédiaire (2010) et un rapport final comprenant un inventaire des mesures adoptées et les études de cas relatives aux entreprises (2011).

## Organisation du travail, productivité et innovations sociales

### 3.2.1.8 Liens entre qualité du travail et performances (projet en cours)

**Champ d'action:** Dans le cadre de ce projet, une analyse documentaire a été réalisée afin d'étudier les liens entre niveaux élevés de qualité du travail et performances et entre faibles niveaux de qualité des emplois et performances des travailleurs et des entreprises. Le cadre conceptuel appliqué fait référence aux innovations sur le lieu de travail, qui influencent la qualité du travail et les performances individuelles des salariés ainsi que la productivité de l'entreprise. En 2010, une série d'études de cas portant sur les relations entre la qualité de l'emploi, avec un module étendu sur le dialogue social, et les performances seront réalisées dans le cadre d'un projet transversal (voir 3.2.2.3). Par ailleurs, une

autre analyse utilisant les données de l'enquête sur les entreprises en Europe (ECS) complétera le projet (voir le point 3.4.3 relatif à la deuxième analyse concernant les données de l'ESC).

**Objectifs:** Permettre de mieux comprendre les relations complexes entre la qualité du travail et les performances au niveau de l'entreprise, en examinant s'il existe à cet égard des tendances en Europe.

**Méthode:** Analyse des données de l'enquête 2009 sur les entreprises en Europe sur la base du cadre analytique mis en place en 2009.

**Résultat:** Rapport de recherche.

### **Nouvelles formes d'actionariat et de gouvernance d'entreprises**

#### *3.2.1.9 Projet: impact des nouvelles formes émergentes de relations entre les entreprises sur les conditions de travail (continuation de 2009)*

**Champ d'action:** Ces dernières décennies, d'importants changements ont eu lieu dans les relations entre les entreprises et dans l'organisation de l'activité économique. On connaît peu de choses au sujet de l'impact de ces changements sur les relations de travail et notamment sur les conditions de travail. L'accent est mis sur la nature de l'intégration des sociétés des nouveaux pays de l'élargissement dans des réseaux de production (idéalement à majorité européenne) internationaux.

**Objectifs:** Déterminer l'incidence de ces formes organisationnelles sur les relations de travail et les conditions de travail.

**Méthodes:** Études de cas qui suivent l'évolution de ces relations entre les entreprises et permettent de tirer des conclusions quant à l'incidence sur les relations et les conditions de travail. Les cas peuvent être identifiés par les partenaires sociaux ou les contractants, en consultation avec Eurofound.

**Résultats:** Rapports d'étude de cas sur certains des types de partenariat/réseau illustrés ci-dessus.

#### *3.2.1.10 Projet: impact des prises de participation privées et des fonds de couverture sur les pratiques de restructuration, les niveaux d'emploi et la valeur de l'actionariat (continuation de 2009)*

**Champ d'action:** Les nouvelles formes émergentes d'actionariat des sociétés sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur les niveaux d'emploi, les pratiques de restructuration, l'organisation du travail, la productivité et l'innovation. Avec le développement croissant de réseaux de production internationaux, les incidences de l'internationalisation de la sous-traitance pourraient soulever d'autres questions sur l'actionariat. Dans ces nouvelles formes d'actionariat, l'objectif est de créer de la valeur pour les actionnaires, et cet aspect sera également pris en compte dans le projet. Les nouvelles formes d'actionariat et de gouvernance ont des répercussions considérables sur les politiques en matière de ressources humaines, les conditions de travail, et notamment sur le dialogue social et les relations industrielles. Ces effets seront au centre des recherches.

**Objectifs:** Évaluer l'incidence sur les niveaux d'emploi, les pratiques de restructuration et la productivité.

**Méthode:** Étude approfondie de l'incidence de ces fonds dans six groupes dans les États membres de l'UE.

**Résultat:** Rapport de recherche.

## Relations industrielles et durabilité

### 3.2.1.11 Relations industrielles et durabilité

**Champ d'action:** L'ampleur des répercussions du changement climatique sur l'emploi régional, sectoriel et professionnel sera différente et nécessitera une adaptation au sein des secteurs, des régions et des professions, ainsi qu'entre ceux-ci. Les incidences sur l'emploi sont diverses. De nouveaux «emplois verts» feront leur apparition et évolueront, les emplois existants deviendront «plus verts» et certains emplois disparaîtront. Pour concilier les intérêts des différents groupes concernés, la bonne gouvernance au sein de stratégies cohérentes et un dialogue social efficace sont des conditions préalables pour faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone si l'UE souhaite atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de consommation d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2020. Les partenaires sociaux font eux-mêmes partie du capital social, un des fondements de la richesse socio-économique, et ont, avec les gouvernements, un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement de la transition vers le développement durable. Eurofound essaie d'apporter sa contribution en analysant les exemples de bonnes pratiques au niveau régional et au niveau des entreprises dans lesquels les partenaires sociaux et les gouvernements ont favorisé et soutenu, de manière durable, la phase de transition vers un nouveau modèle de production/consommation<sup>3</sup>.

Les travaux préparatoires pour le projet ont débuté en 2009 avec l'élaboration d'une note d'information interne qui donne un aperçu des politiques, des initiatives et des études européennes dans ce domaine et l'organisation d'une réunion d'experts fin 2009, au cours de laquelle le thème central du projet sera davantage précisé dans le cadre du «nouveau modèle de consommation/production».

**Objectif:** Examiner le rôle des partenaires sociaux dans ce processus au niveau national, sectoriel et régional ainsi qu'au niveau de l'entreprise et tirer des enseignements des bonnes pratiques pour lesquelles des efforts tripartites se sont révélés fructueux. Quels facteurs de bonne gouvernance ont donné de bons résultats? Comment les réponses politiques ont-elles été formulées de manière intégrée, atteignant ainsi les objectifs sociaux, économiques et environnementaux? Dans quelle mesure les partenaires sociaux ont-ils dû jouer un rôle de médiateur au sein des différents groupes de membres? Quel a été le degré de mise en œuvre des accords communs conclus entre les partenaires sociaux?

**Méthode:** Cinq études de cas retenues au niveau régional ou au niveau de l'entreprise dans plusieurs pays. Les cas retenus doivent avoir une portée assez vaste (certains effets multiplicateurs sur d'autres entreprises, professions, secteurs régionaux ou sur la main-d'œuvre régionale) et/ou être reproductibles dans une certaine mesure, afin de servir d'exemples de bonnes pratiques pour les autres régions/secteurs.

**Résultat:** Rapport de synthèse et cinq études de cas.

---

<sup>3</sup> Le cadre des emplois verts présente le nouveau modèle de consommation/production selon les axes suivants: durabilité et réparabilité des produits (avec les répercussions sur l'emploi et les modifications au niveau du transport qui en découlent), transition vers une nouvelle économie de services (qualité des services, revenus liés à la qualité des services et à la durabilité), nouvelle manière de concevoir la consommation (éviter les excès de consommation, les crédits à la consommation, soutien en faveur des mesures d'étiquetage et de fiscalité des produits écologiques) et nouvelle approche de la question des heures de travail (davantage de flexibilité, de temps plutôt qu'augmentation des salaires).

### 3.2.2. Conditions de travail

Étude des mesures de lutte contre les inégalités des conditions de travail

#### 3.2.2.1. Observatoire européen des conditions de travail (European Working Conditions Observatory - EWCO): Rapports analytiques comparatifs

**Champ d'action:** L'EWCO fournit des informations et des analyses sur les questions liées à la qualité du travail et de l'emploi dans chaque État membre et sur les évolutions au niveau de l'UE. Grâce au réseau de correspondants européens, trois rapports analytiques comparatifs concernant les conditions de travail seront élaborés.

**Objectif:** Fournir une analyse européenne comparée sur les sujets pertinents relatifs aux conditions de travail et à la qualité de l'emploi.

**Méthode:** Rapports nationaux et vue d'ensemble comparative, en collaboration avec le NEO.

**Résultat:** Mises à jour des informations, trois rapports accompagnés d'une analyse comparative et les rapports nationaux s'y rapportant: rapports réguliers sur les données de l'enquête résumant la méthodologie et les conclusions d'une enquête pertinente dans l'un des domaines d'observation, un rapport annuel présentant les évolutions en matière de conditions de travail au niveau européen.

Liste des rapports analytiques comparatifs de l'EWCO retenus à l'issue des discussions au sein du comité consultatif sur les conditions de travail qui ont eu lieu en septembre 2009.

#### ■ Impact de la crise sur les conditions de travail: se préparer en vue de la reprise - qualification et formation pendant la crise

Lors de la crise, certains employeurs pourraient réduire les dépenses en matière de formation pour orienter les moyens financiers vers des activités de consolidation, et certains employés pourraient hésiter davantage à prendre des congés sabbatiques ou disposer des possibilités de travail à temps partiel à des fins de formation par crainte de perdre leur emploi.

Vue de manière plus positive, la crise pourrait toutefois présenter des occasions à saisir par les deux parties: tout en préservant l'emploi, les entreprises pourraient utiliser les «plages horaires» disponibles pour modifier l'organisation et renforcer ainsi la productivité en formant leurs employés à de nouvelles tâches, de nouveaux processus, etc. Les employés pourraient, en ce qui les concerne, recourir aux réductions du temps de travail dans le cadre du travail à court terme pour renforcer leurs compétences.

Ce rapport analytique comparatif a pour objectif d'étudier les activités des gouvernements, des SPE et des partenaires sociaux visant à encourager les entreprises et les travailleurs à prendre **des mesures en matière de qualification et de formation dans le cadre des contrats d'emploi existants**, lors de la récession et à les soutenir à cet égard. En d'autres termes, il s'agit de déterminer dans quelle mesure les conventions à court terme ont été liées à des mesures en matière de qualification et de formation et d'examiner s'il existe des exemples notables de bonnes pratiques au niveau des entreprises.

#### ■ Organisation du travail

Les rapports récents de l'EWCO font état de nouvelles questions concernant l'organisation du travail qui font leur apparition dans les entreprises et dans un certain nombre de pays, comme par exemple le mécontentement à l'égard des pratiques de travail en équipe et de son mode de fonctionnement, ainsi que de nouveaux débats sur l'organisation du travail. Pour que ces problèmes soient pris en compte à un stade précoce, il est proposé d'élaborer un rapport analytique

comparatif relatif aux résultats des recherches, sur la base des pratiques/éléments constatés sur le lieu de travail et du récent débat scientifique et politique. Le rôle et/ou l'impact de la crise sur les politiques concernant l'organisation du travail seront également analysés.

■ **Conditions de travail des ressortissants d'origine étrangère**

Les rapports analytiques comparatifs de 2009 intitulés «*Migrant Workers Working Conditions*» (Conditions de travail des travailleurs immigrés) et «*Occupational Promotion of Migrant Workers*» (Promotion professionnelle des travailleurs immigrés) ont fourni des informations sur les conditions de travail des travailleurs migrants et leurs possibilités de promotion dans nos sociétés. Pour 2010, il est proposé d'étendre ces études et de fournir des informations concernant les ressortissants d'origine étrangère (de première et deuxième générations) et leurs conditions de travail. L'objectif du rapport analytique comparatif est de présenter les différents débats nationaux et les solutions proposées ainsi que la manière de prendre en compte la réalité de ces ressortissants d'origine étrangère au moyen d'études et d'enquêtes.

Voir l'annexe 1 pour une vue d'ensemble de toutes les études analytiques comparatives proposées, ainsi que des autres résultats provenant du NEO. Voir également la rubrique 4.1. pour de plus amples détails sur le réseau des observatoires européens (*Network of European Observatories - NEO*).

## Dialogue social et conditions de travail

### 3.2.2.2. *Projet: conditions de travail et dialogue social (continuation de 2009)*

**Champ d'action:** Analyse de l'incidence de la participation des salariés au niveau du lieu de travail à travers les organes de représentation des travailleurs, en tant que source de motivation pour la main-d'œuvre.

En 2010, deux parties de ce projet devraient être achevées: la fin des travaux de recherche prévus pour 2009 et le suivi de 2010, consacré aux études de cas.

L'année 2009 a été marquée par l'achèvement du rapport analytique comparatif sur les conditions de travail et le dialogue social. Ensuite, des travaux de recherche ont été entrepris, avec pour objectif d'approfondir l'évaluation des enquêtes effectuées dans certains États membres concernant les différentes manières d'envisager le lien entre le dialogue social et les conditions de travail et d'examiner quelques études de cas dans deux secteurs. En coopération avec un groupe d'experts, les travaux de recherche ont permis d'élaborer six rapports nationaux, un rapport de synthèse et 18 études de cas. À l'issue de l'évaluation (mai 2009), les conclusions du rapport ont été présentées lors de la conférence conjointe d'Eurofound et de la présidence tchèque qui s'est tenue à Prague. Enfin, la prochaine étape consistera à analyser les études de cas de manière plus systématique dans trois secteurs. L'étude d'un lien possible entre l'amélioration des conditions de travail et le dialogue social se poursuivra au travers d'exemples de secteurs choisis. Les différentes formes de représentation des travailleurs, ainsi que leur incidence sur les conditions de travail, seront analysées. Cette étape devrait s'achever et être finalisée après l'évaluation qui aura lieu à l'automne 2010. Voir également le point 3.2.2.3.

**Objectifs:** Analyser l'incidence de l'implication des salariés en tant que source de motivation pour la main-d'œuvre.

**Méthode:** Analyse et études de cas: 13 études de cas dans trois secteurs.

**Résultat:** Rapport de recherche accompagné d'études de cas.

### *3.2.2.3. Conditions de travail, dialogue social et performances*

**Champ d'action:** Sur la base des résultats de deux projets, à savoir «conditions de travail et dialogue social» (3.2.2.2) et «Liens entre qualité du travail et performances» (3.2.1.8), ce projet consistera à examiner les relations entre la qualité de l'emploi, le dialogue social et les performances au niveau de l'entreprise. La promotion du dialogue social et l'amélioration des conditions de travail sont favorisées lorsque l'on démontre dans quelles circonstances elles peuvent ou non renforcer les performances sur le lieu de travail. Le choix des secteurs auxquels appartiendront les entreprises sélectionnées se fera en collaboration avec le comité consultatif.

**Objectifs:** Il y a deux objectifs interdépendants: examiner les interrelations entre le dialogue social et les conditions de travail et analyser leur incidence sur les performances au niveau du lieu de travail.

**Méthode:** Études de cas.

**Résultat:** Études de cas et rapport de synthèse.

### *3.2.2.4. La crise économique et l'évolution du travail et de l'emploi*

**Champ d'action:** Les formes du travail et de l'emploi sont en constante évolution. À côté des contrats standards d'emploi permanent à temps plein, il existe un nombre croissant de dispositions pratiques et contractuelles flexibles différentes. Ces diverses formes répondent de plusieurs manières à certains des intérêts des gouvernements, des employeurs et des employés. Ce projet portera principalement sur les incidences de l'évolution des formes de travail et d'emploi sur les conditions de travail, la qualité de l'emploi et les évolutions des relations industrielles dans des secteurs choisis, au moyen d'études de cas au niveau de l'entreprise.

**Objectif:** Analyser les dernières évolutions du travail et de l'emploi et les différentes dispositions en matière de flexibilité du travail en tant que contribution aux politiques dans le cadre de la stratégie post-Lisbonne. Étudier les incidences récentes de la crise sur cette évolution et les conditions de travail qui y sont liées.

**Méthode:** Le projet se déroulera en trois phases, réparties sur deux ans.

Premièrement, les résultats existants des travaux de recherche d'Eurofound seront analysés, par exemple sur les formes de travail (formes sélectionnées de travail atypique, travail intérimaire, travail d'indépendant), les dispositions contractuelles et celles relatives au temps de travail; les résultats de la quatrième enquête européenne sur les conditions de travail concernant les profils des travailleurs (faiblement spécialisés et faiblement qualifiés) et d'autres travaux de recherche (conditions de travail et dialogue social).

La deuxième phase des travaux de recherche devrait porter sur les données issues de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS), en analysant les conditions de travail prévues par les dispositions contractuelles relatives à l'emploi atypique. La troisième phase sera consacrée à la réalisation de travaux de recherche sous forme d'études de cas (au niveau sectoriel et de l'entreprise).

**Résultat:** Travaux de recherche accompagnés d'une première analyse des données provenant de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail et rapport concernant les études de cas (2011).

### 3.3. Promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable

En 2007, près de 79 millions de personnes, soit 16% de la population de l'UE27, étaient exposées au risque de pauvreté. Les enfants et les personnes âgées de 65 ans et plus étaient les plus susceptibles de vivre sous le seuil de pauvreté. Il est évident que le risque d'exclusion sociale s'est accru avec la crise économique, ce dont témoigne le nombre de familles endettées, l'insécurité croissante en matière de retraite et l'augmentation du taux de chômage depuis le début de 2008. En juin 2009, plus de 21 millions de personnes étaient sans emploi dans l'UE27, ce qui correspond à une augmentation de 5 millions sur 12 mois. En outre, le chômage chez les jeunes (population âgée de 15 à 24 ans) était deux fois plus élevé que le taux de l'ensemble de la population en âge de travailler, lequel s'élevait à 9%. L'urgence des actions nécessaires pour lutter contre l'exclusion et l'inactivité économique, notamment parmi les jeunes, se reflète dans les priorités établies par l'UE dans le cadre de «l'engagement commun en faveur de l'emploi».

Les conséquences sociales de la récession sont mises en évidence dans les nouveaux travaux de recherche concernant les mesures adoptées pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes et l'examen des initiatives prises par les entreprises pour promouvoir l'égalité des chances en permettant de concilier vie professionnelle et responsabilités familiales. Si les États membres de l'UE consacrent près de 27% de leur PIB à la protection sociale, ils sont confrontés à d'énormes pressions pour préserver ou améliorer la sécurité sociale, les soins de santé et les services sociaux, ce qui souligne la part importante du bénévolat et du travail non rémunéré. Toutefois, si la première priorité est de lutter contre la crise économique, le programme de travail maintient une sensibilisation aux enjeux à plus long terme, avec le vieillissement de la population et le changement climatique, pour la promotion de la mobilité, de nouveaux services et de la cohésion sociale.

#### 3.3.1. Familles et vie professionnelle

Les politiques publiques et les mesures prises par les entreprises mettent de plus en plus l'accent sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale en tant que question essentielle pour tous les âges. Les changements démographiques renforcent les pressions sur le financement public de la protection sociale et soulignent le rôle des familles dans la fourniture de services de soins. Si la vie familiale est considérée comme essentielle pour la qualité de vie, de nouveaux enjeux doivent être pris en compte sur le lieu de travail et dans la communauté.

##### *3.3.1.1. Initiatives d'entreprises visant à concilier contraintes professionnelles et familiales (continuation de 2009 et nouvelle phase)*

**Champ d'action:** Le projet consiste à fournir des informations et analyser des initiatives d'entreprises visant à soutenir les travailleurs qui ont des contraintes familiales à l'égard d'enfants handicapés ou d'adultes dépendants. Il ressort d'un récent examen des initiatives politiques et des mesures prises par les entreprises une amplification du débat et des évolutions concernant cette question, notamment parce qu'elle constitue un obstacle de taille à l'emploi des femmes. En 2009, un modèle a été appliqué pour les études de cas dans le cadre de travaux de recherche dans quatre États membres. En 2010, celui-ci sera étendu à une deuxième série de pays et rendu accessible dans une base de données sur le site d'Eurofound. Ce projet se rapporte au projet 3.1.1.4. «Restructuration dans le cadre du changement démographique», étant donné que la main-d'œuvre et la population vieillissent.

**Objectifs:** Examiner les caractéristiques et l'efficacité des accords, des dispositions relatives à la flexibilité du travail et des mesures de soutien dans les entreprises qui permettent aux salariés ayant des contraintes familiales de concilier vie professionnelle et vie familiale.

**Méthode:** Cinq études de cas concernant les entreprises dans chacun de six pays.

**Résultat:** Une base de données contenant les études de cas des bonnes pratiques au sein des entreprises. Un rapport consolidé accompagné de lignes directrices sur les bonnes pratiques.

#### *3.3.1.2. Qualité de vie en Europe: changements et défis*

**Champ d'action:** Au cours des années 2009 et 2010, une série de rapports analytiques détaillés auront été préparés sur la base des enquêtes européennes sur la qualité de vie réalisées en 2003 et 2007, ainsi qu'à partir des résultats d'autres enquêtes comme celle sur les conditions de travail et l'enquête sociale européenne. Une enquête spéciale comprenant des questions sur les tendances issues de l'enquête européenne sur la qualité de vie sera incorporée dans l'Eurobaromètre de l'automne 2009. Il est à présent possible d'évaluer les changements intervenus au cours des sept ou huit dernières années afin de déterminer des messages clés pour les responsables politiques et les partenaires sociaux et de se pencher sur les principaux enjeux pour l'agenda post-Lisbonne.

**Objectifs:** Mettre en évidence les principaux défis émergents pour les politiques sociales et les politiques de l'emploi en regroupant les principaux éléments du changement social intervenu au cours de la décennie, sur la base des résultats des rapports analytiques de l'enquête européenne sur la qualité de vie et d'autres travaux de recherche au plan européen. Cet objectif permettra de déterminer des questions clés pour les responsables des politiques et pour les futurs travaux de recherche.

**Méthode:** Étude interne des tendances et des évolutions sociales dans l'UE au cours de la période 2000-2010, suivie d'une conférence lors de la présidence belge.

**Résultat:** Document relatif aux tendances. Rapport de conférence soulignant les questions liées à la mise en place de l'agenda post-Lisbonne. Diffusion possible d'informations sur le web et dans les médias.

### **3.3.2. Intégration sociale, économique et culturelle des migrants**

Le dialogue public et politique au sujet de la mobilité et de la migration se poursuit à tous les niveaux, de l'échelon européen à celui des villes. Il existe un besoin d'information, notamment d'un point de vue quantitatif, sur les modèles de migration et leurs conséquences, et de plus grandes connaissances pour des mesures d'intégration réussies.

#### *3.3.2.1. Nouvelles tendances en matière de mobilité (nouveau)*

**Champ d'action:** Eurofound a une image politique et un renom de haut niveau pour ses recherches en matière de mobilité des travailleurs. Les derniers travaux de recherche originale remontent à 2006-2007, lorsqu'Eurofound a produit des rapports sur la mobilité pour la Commission européenne. Pour examiner le champ d'action de la suite des travaux de recherche originale, il est proposé d'organiser un atelier d'experts au cours du premier semestre 2010. Un des thèmes d'étude pourrait concerner les nouvelles tendances en matière de migration circulaire et migration de retour en Europe. L'analyse pourrait porter en particulier sur l'ampleur de ce phénomène, les secteurs concernés, ainsi que ses conséquences économiques et sociales. Un des aspects essentiels du séminaire devrait également porter sur la manière de combler les lacunes actuelles de connaissances, dues à un manque de données au sujet des flux sur les marchés du travail en Europe, ou bien, sur les mesures à prendre pour continuer d'améliorer l'accès à des informations complètes et actualisées sur des thèmes tels que la fiscalité et la sécurité sociale, les exigences en matière de séjour, les avantages sociaux et les visas pour faciliter la mobilité transnationale. Un autre point du séminaire pourrait concerner le rôle des intermédiaires dans la mobilité du travail au niveau international, lequel pourrait fournir une analyse préliminaire du projet relatif au «rôle des intermédiaires dans la mobilité du travail en Europe» (projet 3.1.3.2).

**Objectifs:** Évaluer les réalisations d'Eurofound dans ce domaine et déterminer le futur programme thématique approprié sur la mobilité en Europe. En examinant les lacunes existant en matière de connaissances, une «niche de marché» sera définie pour les futures activités d'Eurofound, y compris la prise en compte des questions émergentes comme la migration circulaire et migration de retour.

**Méthode:** Note d'information et séminaire d'experts.

**Résultat:** Deux notes d'information destinées à l'atelier:

- sur les tendances en matière de mobilité (notamment mobilité liée au marché du travail et migration circulaire, y compris l'expérience des États-Unis)
- sur les tendances concernant la migration de retour (analyse préliminaire)

Rapport de séminaire synthétisant les deux notes d'information et les conclusions du séminaire.

### *3.3.2.2. Réseau européen des villes pour une politique locale d'intégration des migrants (CLIP) (communication des travaux de recherche de 2009) (continuation de projet)*

**Champ d'action:** La décision prise précédemment par le conseil de direction de mettre un terme aux apports financiers d'Eurofound dans le budget 2010 est confirmée. Toutefois, la communication et la diffusion des résultats du projet CLIP se poursuivront encore en 2010. Les partenaires du projet CLIP sont encouragés à explorer de nouvelles voies pour le financement futur de celui-ci.

Le budget de 2009 permettra d'achever le quatrième et dernier module du projet CLIP, relatif à l'entrepreneuriat ethnique, par la réalisation d'études de cas dans près de 30 villes. Les travaux de recherche tiennent compte du récent ralentissement économique et de ses conséquences sur les politiques d'intégration. Il est proposé d'organiser un événement européen sur l'entrepreneuriat ethnique, comparable à celui de décembre 2009 sur le dialogue interculturel, avec un certain nombre d'organisations internationales et européennes, dont l'OCDE. De surcroît, il est prévu d'organiser deux séminaires régionaux en Espagne et en Italie. Le premier devrait être étroitement lié à la présidence espagnole de l'UE, qui se tiendra au premier semestre de 2010. Une autre collaboration sera établie avec le Forum européen de l'intégration (lancé le 20 avril 2009) pour intégrer au maximum les résultats des travaux de recherche du projet CLIP. Le partage des coûts avec les villes et les autres organisations se poursuivra.

**Objectifs:** Communiquer les conclusions et les enseignements tirés des travaux de recherche menés dans le cadre du projet CLIP, permettant aux pouvoirs publics locaux d'apprendre les uns des autres sur le sujet des politiques locales concernant l'entrepreneuriat ethnique

**Méthode:** Communication des résultats du projet CLIP, en collaboration avec les autres parties.

**Résultat:** Études de cas, rapport de synthèse, recommandations politiques à l'échelon européen, national et local (tous pour le quatrième module, financé à partir du budget 2009). Événements: deux séminaires régionaux, deux réunions du CLIP (dont l'une avec un public européen plus large).

### *3.3.2.4. Analyse de la situation socio-économique des migrants (nouveau)*

**Champ d'action:** Eurofound finalisera une analyse sur la «qualité de vie dans les quartiers ethniques en Europe» au début de 2010. Celle-ci se base principalement sur les données de l'enquête européenne sur la qualité de vie, et inclut certaines analyses tenant compte du statut des migrants ou du contexte de migration. Toutefois, l'analyse de la situation socio-économique des migrants s'engage en terrain inconnu, puisque, jusqu'à présent, peu de travaux de recherche quantitative pertinents ont été effectués sur ce sujet. Il est par conséquent proposé de réunir un petit groupe d'experts qui se penchera sur la qualité des données, les méthodes et les résultats des travaux de recherche dans ce domaine.

**Objectifs:** Examiner les résultats des travaux de recherche appropriés et préparer une future étude sur le thème des conditions socio-économiques des migrants.

**Méthode:** Réunion d'experts et élaboration d'une note interne.

**Résultat:** Proposition pour de futurs travaux de recherche et activités de communication.

### 3.3.3 Services de qualité en matière de santé et d'action sociale

La crise économique entraîne d'importantes difficultés s'agissant de préserver la portée et la qualité des services publics clés. Dans le même temps, les services en matière d'action sociale jouent un rôle central à la fois pour lutter contre les effets de la crise et mettre en place des mesures d'insertion professionnelle.

#### 3.3.3.1 Gérer ses dettes: étendue, nature et qualité des services de conseil et accès à ceux-ci (nouveau)

**Champ d'action:** De nombreuses personnes ont connu une baisse de revenu à cause du chômage ou d'une réduction du temps de travail. D'autres, notamment en Europe orientale, ont été confrontées à des fluctuations monétaires, sources de problèmes pour le remboursement des hypothèques et autres emprunts, alors que la valeur de la pension de certains retraités a fortement chuté. Ce projet examinera l'importance du problème de la dette personnelle (biens, équipements, cartes de crédit, prêts) et déterminera quelles stratégies sont en place pour conseiller et aider les personnes endettées, dans le cadre de la réponse des services sociaux à l'exclusion.

**Objectifs:** Étudier l'étendue et la nature des problèmes d'endettement dans les États membres, en collaboration avec un groupe d'experts, afin de recenser les principales initiatives au sein des services de gestion de la dette. Illustrer les mesures adoptées en matière de services de conseils financiers et leur place dans le cadre d'une réponse intégrée des services sociaux au niveau local.

**Méthode:** Étude générale (réalisable via le réseau de correspondants nationaux dans les services sociaux), atelier d'experts.

**Résultat:** Rapport préparé en interne accompagné de propositions pour d'autres travaux de recherche appropriés.

### 3.3.4. La santé en tant que facteur d'insertion sociale

Une mauvaise santé est associée à la pauvreté et à l'exclusion de l'emploi et de la société. Le besoin de mesures efficaces visant à promouvoir une population en âge de travailler en bonne santé et active est croissant.

#### 3.3.4.1. *Projet: Inclusion active des jeunes présentant des handicaps ou des problèmes de santé (continuation de 2009 - nouvelle phase)*

**Champ d'action:** On dispose désormais d'une vue d'ensemble du système d'allocation d'incapacité de travail axée sur les jeunes en âge de travailler dans les États membres de l'UE, y compris des données sur les niveaux de recours aux allocations. Les résultats ont été examinés au cours d'un atelier organisé en 2009 et présentés en détail dans un premier rapport, qui a mis en lumière une série d'initiatives adoptées par les gouvernements des États membres, les partenaires sociaux et les services publics pour promouvoir l'insertion professionnelle de ces jeunes. La nouvelle phase des travaux de recherche, en 2010, consistera à rassembler et présenter des informations sur les mesures d'activation dans les services de santé, services sociaux et de l'emploi, mais en tenant également compte du rôle des organismes compétents pour l'allocation d'incapacité de travail, des systèmes d'enseignement et des employeurs. Cette phase comprendra une évaluation d'efficacité.

**Objectifs:**

- Étudier les principales raisons à l'origine du recours croissant à l'allocation d'incapacité de travail chez les jeunes.
- Déterminer les mesures les plus efficaces pour promouvoir l'emploi chez ces jeunes.
- Contribuer à l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Contribuer au nouveau plan d'action de l'UE en faveur des personnes handicapées (la version actuelle s'achève en 2010 et la Commission européenne est à la recherche de futurs domaines d'action scientifiquement fondés).

**Méthode:** Analyse politique, nouveaux travaux de recherche concernant des mesures d'activation sélectionnées dans sept États membres (suivis par encore six autres pays en 2011).

**Résultat:** Rapport de recherche consolidé en 2011, rapports nationaux en 2010.

### 3.3.5. Solidarité entre générations

L'agenda social actuel met en évidence la solidarité en tant que dimension sociale spécifique de l'Europe. La solidarité entre générations est essentielle pour garantir une protection sociale durable et la qualité de vie. Les personnes âgées participent au développement des services au niveau de la famille et de la communauté; toutefois, il est nécessaire de créer davantage de possibilités pour promouvoir l'insertion sociale de toutes les personnes âgées.

#### 3.3.5.1. Mesures en faveur de l'insertion sociale des personnes âgées (continuation de 2009 - nouvelle phase)

**Champ d'action:** La participation des personnes âgées à la société se fait dans une large mesure par le biais du travail non rémunéré au sein de la famille et de la communauté, ainsi que sous la forme d'une implication dans des associations et organismes communautaires. Néanmoins, l'exclusion, l'isolement et la solitude sont relativement répandus chez les retraités, en particulier chez les plus âgés d'entre eux. La pauvreté et l'insécurité financière sont des problèmes en eux-mêmes, mais elles constituent également des obstacles à la participation à la vie sociale et communautaire. Dans ce projet, l'accent est mis sur les mesures destinées à renforcer la participation sociale, notamment les activités entre générations au sein de la communauté. Un aperçu d'exemples de méthodes a été présenté lors de la première phase du projet, et des travaux de recherche ont été effectués dans trois États membres. La nouvelle phase impliquera la collecte de données dans cinq États membres supplémentaires sur les mesures de participation sociale, notamment le bénévolat par les personnes âgées. Elle portera sur l'étude du rôle des secteurs public et privé, ainsi que celui des ONG et des organismes communautaires locaux.

**Objectifs:** Recenser les mesures les plus efficaces pour l'insertion sociale des personnes âgées, en identifiant les difficultés les plus importantes qui font obstacle à leur intégration, en recherchant les différences entre pays des régimes d'assurance sociale et en mettant en évidence les exemples de pratiques efficaces. Préparer des contributions à l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2010 et du bénévolat en 2011.

**Méthode:** Travaux de recherche sous forme d'étude de cas dans cinq pays, atelier.

**Résultat:** Rapport consolidé s'appuyant sur l'analyse des initiatives de huit États membres (trois en 2009, cinq en 2010).

### 3.4. Méthodes de recherche

#### 3.4.1. Réseau des observatoires européens (NEO)

En 2010, les observatoires fonctionneront dans le cadre de nouveaux contrats, avec le lancement du nouveau réseau de correspondants, la mise au point de nouveaux produits destinés à lier et à intégrer le contenu des observatoires, une utilisation plus proactive de l'expertise offerte par le réseau de correspondants (y compris l'analyse interne de leurs travaux) et des efforts plus soutenus en vue de diffuser le travail des observatoires.

À travers ses observatoires, Eurofound continuera à suivre les évolutions et les résultats de la recherche dans les domaines de la qualité du travail et de l'emploi, des relations industrielles et des restructurations d'entreprises, sur la base des travaux d'un réseau d'experts correspondants dans l'ensemble de l'Europe. Ces observatoires, à savoir l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO), l'Observatoire européen des conditions de travail (EWCO) et l'Outil de veille sur les restructurations d'entreprises (ERM) de l'Observatoire européen du changement (EMCC), rassemblent et synthétisent les données pour les comparer et les analyser sur une base transnationale. Ils fournissent à intervalle régulier des articles, des rapports analytiques comparatifs, des rapports relatifs aux enquêtes et aux travaux de recherche qui s'y rapportent, des examens périodiques et des données quantitatives, ainsi que d'autres formes d'informations. Les observatoires ont pour objectif de recenser les évolutions majeures et fournir des informations à leur égard en temps utile. Ils continueront de jouer un rôle central dans les efforts d'Eurofound visant à suivre à la fois l'incidence de la crise économique et la réponse qu'y apportent les acteurs économiques et sociaux. Outre les travaux planifiés décrits ci-dessous, des rapports supplémentaires des observatoires seront programmés en fonction des besoins des parties prenantes et des ressources disponibles.

Un nouveau réseau de correspondants et d'experts offrant des services d'analyse sera mis en place à partir de mars 2010, lequel fournira au moins les travaux suivants

- quatre rapports analytiques comparatifs dans le domaine des relations industrielles
- quatre nouvelles études sur la représentativité des organisations de partenaires sociaux et, éventuellement, certaines mises à jour ou autres études
- trois rapports analytiques comparatifs dans le domaine de la qualité du travail et de l'emploi
- trois rapports analytiques comparatifs dans le domaine des restructurations
- un rapport annuel sur les évolutions dans le domaine de la qualité du travail et de l'emploi, des restructurations et des relations industrielles en Europe
- trois mises à jour annuelles de données quantitatives (par exemple sur les salaires, sur le temps de travail, sur la productivité de la main-d'œuvre ou sur les conflits du travail);
- contributions aux bulletins trimestriels et rapports annuels de l'ERM

Si les contrats relatifs à ces travaux seront établis en 2010, certains de ces derniers s'achèveront en 2011. Les correspondants fourniront également des articles portant sur les évolutions principales et les résultats de la recherche dans les domaines concernés, y compris les rapports d'enquête, et mettront à jour le dictionnaire européen des relations industrielles. Il est en outre prévu d'améliorer la qualité des observatoires en faisant en sorte que ceux-ci fournissent en temps utile des informations et des analyses complémentaires en fonction des évolutions constatées dans les domaines d'observation et des besoins des parties prenantes. Eurofound adoptera une attitude plus proactive dans la programmation du travail des correspondants et réalisera davantage d'analyses et de travaux de synthèse internes sur la base du matériel fourni par les correspondants.

En 2010, il est prévu de concentrer le renforcement des efforts sur la diffusion des travaux des observatoires, notamment en co-organisant avec les correspondants du NEO des réunions occasionnelles dans les États membres en vue de mieux faire connaître ces travaux, ainsi que la contribution du correspondant national, à une audience de partenaires sociaux, d'autorités publiques, de chercheurs et de médias. Les travaux des observatoires (en particulier ceux de l'EIRO) seront également présentés, comme les années précédentes, lors du congrès européen de l'IIRA. Il est en outre prévu de marquer le cinquième anniversaire du dictionnaire européen des relations industrielles par l'organisation d'un événement approprié. Enfin, un nouveau produit synthétisant les évolutions et les résultats clés des trois observatoires sera mis au point.

### **3.4.2. L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS)**

Les enquêtes européennes sur les conditions de travail ont pour objectifs de fournir une vue d'ensemble des conditions de travail afin:

1. d'évaluer et de quantifier, sur une base harmonisée, les conditions de travail des salariés ainsi que des travailleurs indépendants en Europe
2. d'analyser les relations entre les changements et les conditions de travail
3. d'identifier les groupes à risque et les questions sources de préoccupation/de progrès
4. de suivre les tendances en fournissant des indicateurs homogènes sur ces questions.

En 2010, les travaux de la quatrième édition de l'enquête européenne sur les conditions de travail s'achèveront et la cinquième enquête sera mise en œuvre. Le questionnaire de la cinquième édition de l'enquête européenne sur les conditions de travail a été révisé et élargi afin d'inclure les préoccupations suscitées par la récession et de mieux rendre compte de l'incidence de la crise sur les conditions de travail en Europe.

#### *3.4.2.1. Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail*

L'objectif principal consistera à poursuivre la diffusion des résultats de la quatrième édition de l'enquête. Une analyse finale basée sur la quatrième enquête européenne sur les conditions de travail, rapport contenant les enseignements à tirer sur le plan des politiques, sera publiée.

#### *3.4.2.2. Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail*

L'année 2010 sera une année importante pour l'enquête européenne sur les conditions de travail étant donné que le travail de terrain de sa cinquième édition se déroulera au cours du premier semestre dans tous les États membres ainsi que dans trois pays candidats. Au stade actuel de la préparation du projet, il est prévu que près de 34 pays participent à cette édition de l'Enquête européenne sur les conditions de travail. Pour la première fois, certains États membres complèteront la taille de leur échantillon national, ce qui augmentera les possibilités d'analyse offertes par les enquêtes, notamment au niveau national, et permettra également davantage de comparaisons avec le reste de l'Europe.

Conformément à l'engagement d'Eurofound d'améliorer la qualité de ses travaux de recherche, des efforts ont été déployés lors de la préparation de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail pour déterminer les combinaisons de mesures les plus efficaces au regard des coûts s'agissant d'accroître la qualité des données. Sur cette base, la méthodologie a été adaptée et les procédures existantes, révisées. La taille de l'échantillon sera du même ordre que celui atteint pour la dernière édition de l'enquête européenne sur la qualité de vie.

Au cours de la première partie de l'année, un suivi étroit du travail de terrain lié à l'enquête sera réalisé. Ce suivi est important pour que l'on puisse rassembler des informations sur la qualité de l'enquête et les communiquer aux parties

prenantes. Ces informations seront complétées et analysées plus avant dans un «rapport d'évaluation de la qualité des données de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail», établi conformément aux lignes directrices actuelles d'Eurostat en matière de qualité.

Les premiers résultats de la cinquième enquête seront analysés et diffusés en 2010. Il est notamment envisagé de publier une synthèse des principaux résultats ainsi qu'un rapport sur vingt années d'évolution des conditions de travail, qui serait lancé sous la présidence belge. Ce rapport reposera sur les résultats des cinq éditions de l'enquête européenne sur les conditions de travail et sur ceux des enquêtes nationales sur les conditions de travail. Il est envisagé de compléter cette analyse en y intégrant les résultats provenant d'enquêtes nationales de longue date sur le sujet, ainsi qu'en indiquant les principaux défis pour l'avenir en matière de conditions de travail et de qualité du travail et de l'emploi, également sur la base des enquêtes nationales sur les conditions de travail. Le rapport descriptif de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail sera préparé pour être publié en 2011.

### **3.4.3. Deuxième enquête sur les entreprises en Europe (ECS)**

D'ici la fin de l'année 2009, les premiers résultats de la deuxième enquête sur les entreprises en Europe auront été présentés. L'enquête rassemble des données sur deux sujets principaux:

- les pratiques des entreprises en matière de flexibilité
- et les pratiques des entreprises européennes en matière de dialogue social, par le biais d'entretiens réalisés avec les responsables des ressources humaines et les représentants des salariés, lorsque ceux-ci ont pu être identifiés et ont pris part à l'enquête.

En 2010, la diffusion des résultats se poursuivra, notamment avec le lancement du rapport de synthèse, probablement sous l'égide du Parlement européen. Eurofound a l'intention d'organiser à Bruxelles un séminaire au cours duquel les résultats relatifs aux pratiques en matière de dialogue social dans les entreprises européennes seront examinés, avec la large participation de parties prenantes provenant d'un public tripartite.

Il est également prévu d'organiser un atelier méthodologique afin de préparer, à titre de contribution, un «examen par les pairs» relatif aux analyses des données. Au cours du deuxième trimestre 2010, les premières analyses secondaires des résultats des enquêtes porteront sur les deux sujets suivants (les intitulés sont provisoires):

- Lieux de travail modernes: flexibilité, organisation du travail et performances
- Qualité du dialogue social; performances et dialogue social.

Divers rapports ad hoc seront réalisés en interne en vue d'analyser certains résultats essentiels de l'enquête; ils pourront faire suite à des demandes de parties prenantes. Parmi les sujets possibles figurent la flexibilité du temps de travail (certaines analyses de tendance prenant en compte les deux éditions de l'enquête sur les entreprises en Europe), la formation sur le lieu de travail, la rémunération variable et la participation financière ainsi que le dialogue social sur le lieu de travail.

Par ailleurs, Eurofound publiera un rapport d'évaluation de la qualité des données afin de pouvoir évaluer la qualité des données provenant de l'enquête. Il est également prévu de publier les résultats d'un exercice de validation dans cinq pays sur les questions de l'enquête concernant la performance.

Dernier point, et non le moindre, dans le cadre de la réflexion générale sur l'amélioration de la qualité de ses travaux, Eurofound entamera une réflexion sur l'évolution de cette enquête compte tenu des attentes et des objectifs; il s'agira

notamment de tirer certains enseignements de l'expérience acquise dans la réalisation de l'enquête. Cet exercice inclura un débat d'experts avec les parties prenantes d'Eurofound.

### **3.4.4. L'enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS)**

#### *3.4.4.1. La deuxième enquête européenne sur la qualité de vie*

Les travaux relatifs à la deuxième enquête européenne sur la qualité de vie se clôtureront avec l'organisation d'une conférence (voir point 3.3.1.2).

Une analyse du sondage Eurobaromètre de l'automne 2009, qui contient une sous-série de questions sur l'EQLS, viendra compléter l'analyse de tendance actuelle sur la qualité de vie avant et pendant la récession en Europe.

#### *3.4.4.2. La troisième enquête européenne sur la qualité de vie*

Des activités débuteront pour la préparation de la troisième édition de l'enquête européenne sur la qualité de vie:

- une évaluation des besoins des utilisateurs par une recherche documentaire et des réunions de groupes de réflexion
- la mise à jour du questionnaire grâce à un groupe d'élaboration du questionnaire
- des révisions méthodologiques. Une révision méthodologique sera réalisée en vue de trouver des solutions économiques valables pour l'amélioration de la qualité. Il est également envisagé de collecter des données et de traduire, le cas échéant, les questionnaires sur la qualité de vie, afin de déterminer de nouvelles questions possibles pour l'enquête.

### **3.4.5. Informations émanant du centre d'information et de documentation**

Le centre d'information et de documentation offre un service d'alerte interne quotidien proposant des articles de presse, des documents de politique ainsi que des travaux de recherche de pointe sur les sujets liés au travail d'Eurofound. En 2010, un blog sera mis en ligne, lequel se concentrera sur les travaux de recherche comparée européens fondés sur les enquêtes et sur les travaux de recherche citant les publications d'Eurofound. Voir également le point 4.2.

### **3.4.6. Harmonisation et amélioration des enquêtes**

Cette activité a débuté en 2009 et concerne essentiellement des travaux internes. Il s'agit de codifier les procédures de réalisation et d'analyse des enquêtes, et de revoir les pratiques afin de garantir le transfert des meilleures pratiques entre les trois enquêtes d'Eurofound ainsi que l'adoption, dans toute la mesure du possible, de pratiques efficaces sur le plan des coûts.

Pour 2010, les activités se concentreront sur les points suivants:

1. Le cycle complet de l'enquête: les pratiques seront passées en revue pour chacune des enquêtes d'Eurofound, l'objectif étant d'assurer un certain degré d'harmonisation et, dans toute la mesure possible, le transfert de bonnes pratiques.
2. L'assurance-qualité: les mécanismes de contrôle de la qualité des données prévus dans le cadre de l'assurance qualité de chacune des enquêtes d'Eurofound seront passés en revue et harmonisés.

### **3.4.7. Évolution des enquêtes d'Eurofound**

Une étude de faisabilité sur les voies de développement pour les enquêtes d'Eurofound a été réalisée en 2008 lors de l'élaboration des projets concernant le programme quadriennal actuel. Une partie de ces travaux consiste à examiner les différents scénarios pour l'avenir des enquêtes d'Eurofound. Les résultats de cette étude à l'origine réalisée dans le cadre du comité consultatif sur l'enquête européenne sur les conditions de travail ont été discutés en 2009 avec tous les comités consultatifs concernés par les études. Les résultats de ces consultations serviront de contribution aux discussions qui seront menées au sein du Bureau au cours du premier semestre de 2010. Un séminaire consacré aux enquêtes d'Eurofound, auquel participeront les parties prenantes et des experts, sera organisé au deuxième semestre 2010, l'objectif étant d'améliorer la pertinence des enquêtes pour les utilisateurs ainsi que leur qualité et leur efficacité.

Le programme de travail de 2010 repose clairement sur les orientations définies dans le programme quadriennal, qui exige que les activités de communication d'Eurofound soient davantage ciblées et qu'elles accordent une attention particulière à des groupes cibles spécifiques qui, pour de multiples raisons, n'ont pas été aussi bien servis que d'autres groupes. Dans un contexte de réduction des ressources disponibles, cette exigence nécessite une adaptation des activités de communication actuelles et les allocations budgétaires correspondantes, afin d'assurer un rapport coût-efficacité optimal. Concrètement, le programme de communication 2010 prévoit un doublement de la capacité de traduction, une attention particulière étant accordée à la traduction dans toutes les langues officielles de l'UE de courts documents de synthèse ainsi que des pages d'accueil du site web d'Eurofound. Une augmentation des investissements est également prévue en ce qui concerne l'enrichissement de la base de données de contacts existante, en vue d'augmenter fortement le nombre actuel d'entrées pour assurer une meilleure répartition géographique ainsi qu'une couverture globale des contacts ciblés au sein des organisations de partenaires sociaux, des autorités publiques et d'autres groupes cibles sélectionnés, à travers tous les États membres.

Il sera en outre nécessaire d'intensifier davantage les liens de coopération établis ces dernières années avec des partenaires clés au sein des institutions de l'UE et parmi les partenaires sociaux aux niveaux européen et national, afin de tirer parti des avantages et des gains d'efficacité qu'offrent une coopération et une collaboration accrues dans tous les domaines des activités de communication d'Eurofound. En particulier, Eurofound mettra tout en œuvre pour établir rapidement des liens solides avec le nouveau collège de la Commission européenne ainsi que pour accroître et consolider ses contacts avec les nouveaux membres du Parlement européen.

De plus, en 2010, Eurofound diffusera les résultats détaillés de la deuxième enquête sur les entreprises en Europe et publiera les premiers résultats de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail. Par ailleurs, l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sera marquée en particulier par la diffusion d'un dossier d'information ciblé regroupant les recherches considérables réalisées par Eurofound dans ce domaine, dans le cadre de la série de dossiers d'information lancée par Eurofound en 2008.

#### 4.1. Publications

- La rationalisation du programme de publications sera poursuivie dans le but de répondre à la demande de traductions d'un plus grand nombre de documents de synthèse et à la tendance générale vers davantage de services de publication sur le web et d'impression à la demande. Si le nombre de publications sur papier s'en trouvera quelque peu réduit, on accordera davantage d'attention à des résultats ciblés comme l'analyse secondaire relative à l'enquête sur les entreprises en Europe et la deuxième enquête européenne sur la qualité de vie, les premières conclusions de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail et les publications phares que sont les rapports annuels de l'EIRO, de l'EWCO et de l'ERM.
- Pour accroître la portée des travaux, des analyses et des informations d'Eurofound dans les 27 États membres et mieux atteindre le «public non couvert», le programme de traduction sera doublé en 2010. Il s'agira notamment de traduire, dans toutes les langues officielles, un nombre accru de courts documents de synthèse, comme des résumés, ainsi qu'une partie non négligeable des pages d'accueil du site web. La politique actuelle consistant à fournir des versions linguistiques de publications données en fonction de la demande et de leur incidence potentielle sera maintenue.
- La stratégie consistant à mieux adapter les publications d'Eurofound aux besoins des utilisateurs sera poursuivie, la série *Foundation Findings*, les dossiers d'information et le magazine *Foundation Focus* étant à cet égard des outils essentiels pour présenter les conclusions et les analyses d'Eurofound sur des sujets clés selon différentes perspectives, sous une forme plus concise et plus facile à consulter.

## 4.2. Publication et diffusion sur le web

- Le programme de publication sur le web sera poursuivi en tant qu'outil essentiel des activités de communication d'Eurofound, permettant à cette dernière de diffuser l'information auprès d'un public de plus en plus vaste. Parallèlement à la réduction du programme de publication sur papier, il est prévu d'accroître la capacité de publication sur le web dans la mesure nécessaire pour pouvoir couvrir l'augmentation du nombre de publications traduites. Cette augmentation du nombre de publications traduites entraînera elle-même une expansion du programme de publication sur le web.
- Des travaux seront entrepris en vue du lancement d'une publication électronique de synthèse mettant en évidence le travail des observatoires.
- Un blog d'information d'Eurofound sera mis en ligne pour donner à celle-ci une visibilité maximale en tant que source d'information de premier choix dans les domaines clés de la politique sociale européenne; voir également le point 3.4.5.
- L'élaboration et l'analyse des profils d'utilisateurs, qui permettront de mieux cibler les informations et de les communiquer aux bonnes personnes et au bon moment, se poursuivront, de même que le recours aux flux d'information RSS et aux alertes en ligne. Ces dernières seront un outil essentiel pour informer les parties prenantes de la disponibilité de documents de synthèse et de versions linguistiques des publications. La synchronisation des données d'utilisateur entre le web et le système de gestion de la relation client constituera un aspect important de cette approche ciblée; elle contribuera à la mise en place, dans ce domaine, d'activités futures qui répondent au mieux aux besoins des utilisateurs.
- La traduction des pages d'accueil du site web a pour objectif d'améliorer l'accès pour certains groupes cibles, tandis que des outils de navigation sur des thèmes spécifiques seront mis en place pour aider les utilisateurs à accéder à des informations en ligne utiles et opportunes.
- Le développement d'applications web concernera notamment la maintenance des applications essentielles comme les services d'enregistrement et de recrutement en ligne, le système de gestion de contenu et de publication utilisé pour le NEO, la mise à jour de l'outil existant de cartographie de données d'enquêtes et un nombre très limité de projets phares, comme l'actualisation du site web de l'EMCC.
- Le développement du contenu web sera maintenu au même niveau, avec des possibilités limitées de tests d'utilisation et d'évaluation de la satisfaction des utilisateurs.

## 4.3. Débats et événements

- La rationalisation du programme de manifestations, qui a débuté en 2009, se poursuivra en 2010 en offrant davantage de possibilités d'économies et d'efficacité. Concernant le point 3.3.1.2, il y aura au moins une conférence à haut niveau sur la qualité de vie en Europe qui sera organisée par Eurofound au cours de l'année, en plus d'une série de séminaires à petite échelle. La contribution et la participation aux événements internationaux à haut niveau, comme le congrès européen de l'IIRA à Copenhague, se poursuivront, afin de maintenir la visibilité d'Eurofound dans ses domaines d'expertise clés. Il en ira de même de la participation et de la contribution d'Eurofound aux activités les plus pertinentes des différents programmes des présidences. Les travaux préparatoires menés en 2009 en vue des présidences espagnole et belge permettront de garantir, pour les travaux d'Eurofound et sa contribution aux débats, un niveau de visibilité identique à celui attendu.
- Une série de séminaires et de présentations accompagneront le lancement de la deuxième enquête sur les entreprises en Europe, tant à l'échelon de l'UE qu'au niveau national.
- La publication des premiers résultats de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail aura lieu au cours de la présidence belge, au deuxième semestre. Voir également le point 3.4.2.2.

- Il est prévu d'exploiter le potentiel offert par les nouveaux contrats relatifs au NEO, qui seront en place en 2010, pour améliorer les possibilités de débat et d'échange d'expertise sur des sujets spécifiques au sein du réseau de contributeurs dans les États membres, ce qui contribuera à concrétiser l'orientation convenue d'un commun accord consistant à mieux servir les partenaires sociaux au niveau national (voir le point 3 4.1 pour une description détaillée).
- Les préparatifs du Forum 2011 débiteront; plus spécifiquement, une évaluation et un examen approfondi de l'expérience acquise à ce jour seront réalisés.
- Les investissements dans la réalisation d'expositions seront réduits en 2010, même si la présence constante d'Eurofound sera maintenue lors des événements des présidences, de la semaine de l'emploi, des congrès des organisations syndicales et patronales, etc., conformément au programme de manifestations annuel.
- La série de séminaires d'Eurofound (FSS) se poursuivra. Sur la base des résultats des travaux de recherche menés dans tous les domaines de recherche d'Eurofound, ces séminaires permettent de développer les connaissances sur:
  - les tendances européennes dans divers domaines (social, économique, démographique)
  - les points de vue et les positions des partenaires sociaux
  - la typologie des politiques des États membres

Ils permettent en outre de faciliter le partage des expériences nationales grâce aux exemples de cas. Pour les acteurs du niveau national impliqués dans la politique sociale de l'UE, les séminaires offrent la possibilité d'examiner les situations nationales par rapport aux évolutions européennes.

### 4.4. Information des parties prenantes

- Pour répondre à la nécessité de mieux servir les partenaires sociaux et les responsables politiques au niveau national, des ressources supplémentaires, tant humaines que financières, seront mises à disposition afin d'augmenter le nombre d'entrées dans le système de gestion de la relation client (CRM) pour améliorer spécifiquement la couverture des parties prenantes au niveau national. En étroite collaboration avec les représentants du conseil de direction et d'autres réseaux, Eurofound tentera d'élargir ses travaux de recherche afin d'y inclure un plus grand nombre de contacts au sein des différents groupes cibles. Des ressources seront également consacrées à la gestion, au maintien et à la mise à jour de ces contacts supplémentaires.
- Le programme de diffusion par l'intermédiaire de l'Office des publications et les propres canaux de distribution d'Eurofound ainsi que les formes ad hoc de diffusion ciblée seront renforcés compte tenu de ce qui précède. L'établissement de profil d'intérêts, qui fait partie intégrante de la stratégie de communication et du système CRM, sera davantage exploité pour faire correspondre au mieux les publications d'Eurofound et les besoins des utilisateurs.
- Eurofound tentera de trouver des moyens plus appropriés, plus efficaces et plus efficaces sur le plan des coûts pour améliorer sa présence et son efficacité au niveau national à la suite de la fermeture des centres nationaux. Il est prévu de débiter en 2010 les travaux concernant un projet pilote destiné à accroître la capacité d'Eurofound à diffuser l'information à l'échelon national.
- Une approche plus formelle de la coopération avec le réseau des représentations de la Commission européenne et du Parlement européen dans les États membres sera poursuivie, sur la base de l'expérience passée, qui a montré que les membres de ce réseau souhaitent et peuvent dans une certaine mesure aider Eurofound dans ses activités de diffusion de l'information au niveau national grâce aux canaux de communication appropriés déjà en place.
- Des réunions ciblées consacrées au renforcement des activités de diffusion spécifiques des observatoires d'Eurofound auront également pour objectif de chercher à mieux répondre aux besoins des parties prenantes au niveau des États membres grâce à un échange direct d'informations.

- La consolidation des relations avec le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission européenne fera partie des grandes priorités en 2010, le bureau de liaison de Bruxelles jouant un rôle essentiel pour les activités d'Eurofound dans ce domaine. Plus précisément, un programme ciblé destiné aux nouveaux députés européens, dont une série de séances et de dossiers d'information adaptés, se poursuivra en 2010.
- Eurofound continuera également à servir les partenaires sociaux et autres acteurs au niveau de l'UE à travers le programme actuel d'échange d'informations et de débats, facilité par le bureau de liaison de Bruxelles renforcé.
- Le programme d'information des États membres, qui devait servir d'outil pour répondre aux invitations émanant des parties prenantes à visiter divers pays pour fournir une expertise et échanger des expériences, sera poursuivi sur la base d'invitations uniquement, comme demandé.
- Le programme de visites, qui prévoit en moyenne chaque semaine une visite d'Eurofound par des groupes de partenaires sociaux ou d'autres acteurs venant de l'UE ou de pays tiers, sera intensifié en 2010 et adapté afin d'assurer une couverture plus égale en termes de provenance géographique et de groupes cibles. Des dispositions spécifiques seront prises pour faciliter les visites des groupes cibles prioritaires définis au niveau national, ce qui se traduira par une légère augmentation de ce budget.
- Le service de rapports personnalisés, qui permet de répondre de manière adaptée et en temps utile aux demandes des parties prenantes portant sur des sujets spécifiques, sera maintenu et des ressources internes accrues seront mises à disposition pour garantir la capacité d'Eurofound à satisfaire la demande croissante pour ce service. Tous les rapports sont disponibles en ligne pour tous les groupes d'intérêt.
- Le service d'information des parties prenantes: dans le cadre de la volonté d'Eurofound de fournir des études et des services plus approfondis, sur demande, aux principaux groupes de parties prenantes, ce projet prévoit des ressources pour la réalisation d'études sur mesure. Celles-ci pourront se fonder sur des recherches antérieures d'Eurofound et/ou combler des besoins d'information des parties prenantes, pour les aider à progresser dans leur propre travail. L'objectif est de contribuer au travail des gouvernements et des partenaires sociaux en leur fournissant des résultats de recherche pertinents répondant à leur intérêt particulier. Tous les rapports seront à la disposition de tous les groupes d'intérêt.
- La satisfaction des utilisateurs et le retour d'information des parties prenantes en ce qui concerne les activités, les publications et les procédures d'Eurofound continueront à être suivis au moyen de divers instruments dont des groupes de réflexion, des enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs réalisées par courrier électronique et sur papier ainsi que des entretiens et des analyses.

#### 4.5. Médias

- Les travaux visant, d'une part, à diffuser les informations et résultats clés d'Eurofound via une large gamme de supports médiatiques dans tous les États membres et, d'autre part, à suivre et évaluer la portée et le retentissement potentiel de ces activités se poursuivront en 2010. Au cours de l'année 2010, des efforts particuliers seront déployés pour exploiter le potentiel offert par l'ensemble des canaux médiatiques s'agissant de communiquer aussi efficacement que possible avec les groupes cibles prioritaires concernés au niveau national.
- La production de matériel audiovisuel en ligne sera réduite en 2010, des fonds étant uniquement prévus pour la production d'une courte vidéo à l'occasion de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail, qui sera utilisée dans le cadre du programme général d'information, de promotion et de distribution, comme ce fut le cas pour le lancement de la deuxième enquête européenne sur la qualité de vie en 2008.

# 5

## Ressources et processus de travail

### 5.1. Budget 2010

Pour 2010, on prévoit qu'une hausse de près de 2% du budget et de la subvention générale devrait être approuvée par l'autorité budgétaire.

Les totaux des recettes et des dépenses correspondent aux montants indiqués dans le projet de budget pour 2010 présenté par le conseil de direction à la Commission en mars 2009. Toutefois, le titre 1 (personnel et coûts liés au personnel) et le titre 2 (immeubles et infrastructure) ont été légèrement réduits pour tenir compte des propositions de budget pour les projets du présent programme de travail, figurant à l'annexe 1.

Les moyens budgétaires d'une année donnée servent à financer des projets et des tâches dont l'engagement est prévu pour l'année considérée. Le règlement financier applicable aux organismes européens opère une distinction entre l'engagement financier et le paiement effectif des montants au contractant. Les ressources budgétaires sont enregistrées comme engagées dès qu'Eurofound conclut un engagement juridique les concernant, c'est-à-dire au moment de la signature d'un contrat d'étude. À partir de ce moment, elles sont «considérées être dépensées». Le paiement effectif intervient le plus souvent après plusieurs mois et dépend de la durée de l'étude et du calendrier de paiement convenu. Cette distinction entre engagement financier (l'«absorption» réelle du budget) et paiement concret des montants donne lieu à une situation où les fonds doivent être reportés à l'année suivante si le paiement n'intervient pas au cours de l'année civile de l'engagement. Ces «reports» sont non seulement possibles en vertu du règlement financier mais ils sont également obligatoires. En résumé, le budget 2010 tel que présenté dans le tableau 1 correspond au montant disponible pour les engagements financiers de 2010.

Les projets pour 2010, tels qu'énumérés à l'annexe 1 («Budget 2010»), reflètent exactement l'utilisation complète du budget de 2010, l'engagement financier prévu pour chaque projet étant indiqué; il ne s'agit donc pas du paiement effectif. Les projets énumérés à l'annexe 1 sous la rubrique «Budget 2009» seront finalisés en 2010; toutefois tous les crédits budgétaires prévus pour ces projets (indiqués entre parenthèses) ont déjà été engagés en 2009, c'est-à-dire qu'ils ont été absorbés par le budget de 2009, et qu'il n'est donc plus nécessaire d'y consacrer des fonds du budget 2010. Ils sont par conséquent présentés à titre purement indicatif étant donné que la décision effective les concernant faisait partie du programme de travail 2009.

Les fonds disponibles pour les ressources humaines (titre 1) permettent toujours le financement de l'ensemble des recrutements prévus pour 2009 et 2010, ce qui garantit que tous les postes vacants seront pourvus en 2010.

Par rapport à 2008 et conformément aux évolutions de 2009, Eurofound souhaite affecter ses propres ressources de personnel à des domaines de travail qui étaient auparavant externalisés.

Tableau 1: État des recettes et des dépenses pour 2010 (EUR)

DÉPENSES	Opérations en 2008	budget 2009	Estimations 2010
<b>Titre</b>			
1. Personnel	9 972 339	11 030 000	11 050 000
2. Immeubles, équipements et frais divers d'exploitation	1 706 157	1 500 000	1 500 000
3. Dépenses opérationnelles	8 036 624	7 530 000	7 890 000
<b>Total</b>	<b>19 715 120</b>	<b>20 060 000</b>	<b>20 440 000</b>

RECETTES	Opérations en 2008	Budget 2009	Estimations 2010
<b>Titre</b>			
1. Subvention générale	20 000 000	19 450 000	19 830 000
IPA / Programme Phare	307 677	300 000	300 000
5. Recettes diverses	17 808	pm	pm
6. Recettes provenant des services	124 694	310 000	310 000
<b>Total</b>	<b>20 450 179</b>	<b>20 060 000</b>	<b>20 440 000</b>

L'aperçu basé sur les activités présenté dans le tableau 2 permet de mieux comprendre la répartition de la dotation budgétaire entre les différentes activités de travail d'Eurofound. Il reflète non seulement les frais de fonctionnement externes (titre 3), mais aussi le coût des ressources humaines (titre 1) et de l'infrastructure (titre 2) imputés aux différentes activités.

Compte tenu du coût de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail en 2010, le montant total alloué aux «observatoires et enquêtes» ainsi que sa part dans le budget global sont en hausse.

Étant donné que la part de l'activité «administration et soutien» est réduite en 2010, un montant plus important peut être consacré à la mission essentielle d'Eurofound, à savoir l'élaboration et la diffusion des connaissances.

Tableau 2: *Budget par activités (BBA) pour 2010*

ACTIVITÉS	2009 (en milliers d'euros)	% du total	2010 (en milliers d'euros)	% du total
Observatoires et enquêtes	4 830	24%	6 030	29%
Emploi et compétitivité	1 530	8%	1 470	7%
Relations industrielles et développement du lieu de travail	2 395	12%	2 460	12%
Conditions de vie et qualité de vie	2 245	11%	2 040	10%
Information et communication	4 700	23%	4 620	23%
Administration et soutien	4 360	22%	3 820	19%
<b>Budget total</b>	<b>20 060</b>	<b>100%</b>	<b>20 440</b>	<b>100%</b>

La répartition du budget figurant ci-dessus se traduit par l'affectation suivante des ressources aux trois domaines de recherche:

Tableau 3: *Budget par activités pour trois domaines de recherche en 2010*

DOMAINES DE RECHERCHE	Estimations 2010 (en milliers d'euros)	% du total
Croissance de l'emploi et offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail en pleine évolution	4 275	21%
Amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat	7 530	37%
Promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable	4 585	22%
Activités non allouées, par exemple conseil de direction, administration et soutien	4 050	20%
<b>Total</b>	<b>20 440</b>	<b>100%</b>

Une fois encore, les ressources financières et humaines sont prises en compte et calculées pour chaque domaine de recherche et les activités non allouées. Par ailleurs, les coûts pour les activités «Enquêtes et observatoires» et «Information et communication» ont été alloués aux domaines de la recherche.

## 5.2. Ressources humaines et processus de travail

En 2010, Eurofound achèvera les recrutements afin de pourvoir tous les postes encore vacants. La stratégie visant à utiliser ses propres ressources en personnel pour les domaines de travail qui contribuent directement à la réalisation des objectifs stratégiques se poursuivra. Celle-ci inclura les points suivants:

- réalisation en interne d'un plus grand nombre de tâches pour compenser la réduction des fonds consacrés à la sous-traitance externe, et développement des ressources humaines propres en conséquence
- réaffectation des postes vers des tâches de valeur plus élevée au fur et à mesure que des postes se libèrent
- révision des politiques en matière de sous-traitance – recours à des travailleurs sous contrat à durée déterminée pour certaines tâches analytiques à valeur ajoutée si cela s'avère plus intéressant que de faire appel à des contrats de services extérieurs
- formation du personnel pour assurer le développement continu des compétences
- organisation flexible du travail basée sur des équipes de projet multidisciplinaires et transversales
- partenariats avec d'autres organismes en vue de profiter de leur expertise

Les processus de promotion et d'examen des performances doivent permettre de cibler et d'atteindre de hauts niveaux de performances, et de récompenser les bonnes performances. Il est également admis que le personnel peut avoir recours à des formules et horaires de travail flexibles pour leur permettre d'atteindre un équilibre vie-travail acceptable, tout en contribuant pleinement au travail d'Eurofound.

Les processus de travail d'Eurofound seront rationalisés et simplifiés dans toute la mesure du possible en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité du travail.

Les technologies de l'information et de la communication soutiennent toutes les activités d'Eurofound et son organisation du travail. Un plan stratégique quadriennal en matière de TIC a été mis en place sur la base des besoins et des priorités définis dans le programme de travail 2009-2012. Un certain nombre de projets TIC essentiels définis dans ce plan ont été mis en œuvre au cours de 2009. Celui-ci sera réévalué et mis à jour pour refléter les exigences prévues par le programme de travail annuel 2010 et les projets TIC seront réalisés par ordre de priorité et dans la limite des ressources disponibles.

La stratégie de gestion des connaissances sera développée tandis qu'un système de gestion électronique des documents renforcera la qualité et l'efficacité du flux documentaire interne, ainsi que le potentiel d'exploitation des résultats de recherche existants et nouveaux.

Eurofound considère l'évaluation comme un outil systématique utile qui fournit les éléments permettant d'améliorer le processus décisionnel et comme un outil d'apprentissage organisationnel et d'amélioration constante.

Dans le cadre du programme de travail quadriennal pour 2009-2012, Eurofound utilise un programme d'évaluation pluriannuel. En 2010, un plan d'action basé sur les résultats de l'évaluation ex post de la période du programme de travail 2005-2008 d'Eurofound, effectuée en 2009, sera mis en œuvre. La sélection d'un ou de deux projets ou processus pour évaluation en 2010 repose également sur ces résultats. L'évaluation ex post inclut certains cas qui pourraient nécessiter des questions d'évaluation plus approfondies. C'est le cas par exemple des enquêtes, qui font l'objet d'une révision en vue d'une plus grande harmonisation (voir le point 3.4.6). En outre, Eurofound prendra en considération les résultats de l'évaluation inter-agences, qui seront publiés fin 2009.

La qualité des données servant au système de suivi des performances d'Eurofound continue à être considérée de très haute importance. Elles sont non seulement à la base des décisions de gestion, mais elles sont aussi une source d'information essentielle pour tout exercice d'évaluation.

## Annexe 1: Liste des projets accompagnés d'une estimation de budget et des résultats (à titre d'information uniquement)

Comme prévu en octobre 2009, le bureau est informé des changements intervenus

Référence	Projet	EUROS (titre 3)	Résultat	Échéance prévue	Procédure de passation de marchés et date de lancement (trimestre)
<b>Domaine n° 1: Croissance de l'emploi et offre et demande de main-d'œuvre sur les marchés du travail en pleine évolution</b>					
<b>Budget 2010</b>					
3.1.1.1	Outil de veille sur les tendances européennes en matière d'emploi, ou outil de veille sur les restructurations d'entreprises en Europe ( <i>European restructuring monitor - ERM</i> )	NEO + interne	12 rapports mensuels à la Commission européenne, 4 rapports trimestriels et un rapport annuel de l'ERM.	Mensuel et trimestriel Rapport annuel – T3	--
		Interne	Base de données en ligne des cas de restructuration.	2010	
3.1.1.3	Études sectorielles de l'EMCC: Étude approfondie sur les services d'éducation et de formation	80 000	Rapport de recherche	T4	ouverte, T2
			4 à 6 études de cas + scénarios		
3.1.1.4	Les restructurations en période de récession et la participation au marché du travail	80 000	Rapport de recherche + 5 études de cas	T4	ouverte, T1
3.1.2.1	Développer la flexicurité au sein de l'entreprise et offrir une sécurité de transition pendant la récession	30 000 + interne	Rapport de recherche + 6 à 7 études de cas	T4	négociée, T2
3.1.2.2	Flexicurité en période de crise	Interne	Rapport de recherche + études de cas.	T4	--
3.1.3.1	Le rôle des intermédiaires dans la mobilité du travail en Europe	80 000	Rapport de recherche	T4	ouverte, T1
	Comité consultatif sur l'emploi et la compétitivité	7 000	Réunion	T1 et T3	--
<b>Domaine n° 2: Amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat</b>					
<b>Budget 2009</b>					
3.2.1.4	Statut de la société européenne	(100 000)	Rapport	T4	(2009)
3.2.1.5	Systèmes nationaux de relations industrielles dans l'UE: caractéristiques spécifiques aux pays et aux secteurs	(175 000)	Rapport	T4	(2009)
3.2.1.6	Évolution des relations industrielles dans l'UE, aux États-Unis, au Japon et dans les économies émergentes: <i>Les relations industrielles dans le secteur automobile; de quelle manière le dialogue social peut-il venir en aide à un secteur en crise?</i>	(65 000)	Rapport	T2	(2009)
3.2.1.8	Liens entre qualité du travail et performances (avec le point 3.2.2.2.)	(100 000)	Rapport méthodologique + rapport de synthèse avec études de cas	T4	(2009)

Référence	Projet	EUROS (titre 3)	Résultat	Échéance prévue	Procédure de passation de marchés et date de lancement (trimestre)
<b>Domaine n° 2: Amélioration qualitative et quantitative de l'emploi et augmentation de la productivité par le biais du partenariat</b>					
<b>Budget 2009</b>					
3.2.1.9	Impact des nouvelles formes émergentes de relations entre les entreprises sur les conditions de travail	(80 000)	Rapport avec études de cas	T4	(2009)
3.2.1.11	Impact des prises de participation privées et des fonds de couverture sur les pratiques de restructuration, les niveaux d'emploi et la valeur de l'actionnariat	(80 000)	Rapport de recherche	T4	(2009)
3.2.2.2	Conditions de travail et dialogue social (avec 3.2.1.8)		Rapport méthodologique + rapport récapitulatif avec études de cas	T3	(2009)
<b>Budget 2010</b>					
3.2.1.1	Rapports analytiques comparatifs EIRO	NEO	Rapports analytiques comparatifs EIRO	Voir ci-dessous calendrier pour les NEO	Contrats spécifiques
3.2.1.2	Études de représentativité (nouveaux secteurs)	NEO	Rapports analytiques comparatifs EIRO	Voir ci-dessous calendrier pour les NEO	Contrats spécifiques
3.2.1.3	Dictionnaire européen des relations industrielles	NEO	Continuous update	2010	
3.2.1.6	Développement des relations industrielles dans l'UE, aux États-Unis, au Japon et dans les économies émergentes. Thème proposé: dialogue social et conditions dans le secteur financier	90 000	Rapports nationaux	T3	négociée, T3
			Vue d'ensemble	T4	
			Séminaire	T4	
3.2.1.7	Dialogue social en période de crise économique mondiale	100 000	Rapports	T3 2011	ouverte, T1
3.2.1.8	Liens entre qualité du travail et performances		Voir le point 3.4.3 ECS		
3.2.1.12	Relations industrielles et durabilité	60 000	Rapport + études de cas	T4	ouverte, T2
3.2.2.1	Rapports analytiques comparatifs: EWCO	NEO	Rapports nationaux et de synthèse	Voir ci-dessous calendrier pour les NEO	Contrats spécifiques
3.2.2.3	Conditions de travail, dialogue social et performances (sur la base des points 3.2.1.8 et 3.2.2.2)	70 000	Études de cas	T4	(2009)
3.2.2.4	La crise économique et l'évolution du travail et de l'emploi	Interne	Rapport intermédiaire	T4	--
	Comité consultatif sur les conditions de travail	7 000	Réunions	T1 et T3	--
	Comité consultatif sur les relations industrielles	7 000	Réunions	T1 et T3	--

Référence	Projet	EUROS (titre 3)	Résultat	Échéance prévue	Procédure de passation de marchés et date de lancement (trimestre)
<b>Domaine n° 3: Promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable</b>					
<b>Budget 2009</b>					
3.3.1.1	Initiatives d'entreprises visant à concilier l'emploi et les contraintes familiales	(100 000)	Études de cas	T2	(2009)
3.3.2.2	Réseau européen des villes pour une politique locale d'intégration des migrants (CLIP)	(300 000)	3e module sur le dialogue interculturel Rapport de synthèse	T1	(2009)
			Guide des bonnes pratiques	T1	
			4e module relatif à l'entrepreneuriat ethnique pour 2010 - études de cas, rapport de synthèse, recommandations politiques	T4	
3.3.5.1	Mesures en faveur de l'inclusion sociale des personnes âgées	(65 000)	Rapport de synthèse	T2	(2009)
3.4.4.1	Enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS)	(100 000)	2 rapports sur les quartiers ethniques et le bénévolat	T3	(2009)
<b>Budget 2010</b>					
3.3.1.1	Initiatives d'entreprises visant à concilier l'emploi et les contraintes familiales	145 000	Études de cas pour une base de données sur le web	T3	ouverte, T1
			Rapport interne consolidé et lignes directrices sur les bonnes pratiques	T4	--
3.3.1.2	Qualité de vie en Europe: changements et défis	30 000	Note d'information interne Rapport de conférence soulignant les questions liées à la mise en place de l'agenda post-Lisbonne	T4	-- négociée, T2
3.3.2.1	Nouvelles tendances en matière de mobilité	En interne	Deux notes d'information internes destinées à la conférence	T3	--
		30 000	Rapport de séminaire (web)	T3	négociée, T2
3.3.2.2	Réseau européen des villes pour une politique locale d'intégration des migrants (CLIP)	10 000	2 séminaires régionaux et deux réunions du CLIP	T1-T4	--
3.3.2.4	Analyse de la situation socio-économique des migrants	10 000	Note d'information interne et proposition pour de futurs travaux de recherche et activités de communication à la suite du séminaire d'experts	T2	--
3.3.3.1	Gérer ses dettes: étendue et nature, qualité des services de consultance et accès à ceux-ci	5 000	Note de synthèse accompagnée d'une proposition de travaux de recherche (document interne)	T3	--

Référence	Projet	EUROS (titre 3)	Résultat	Échéance prévue	Procédure de passation de marchés et date de lancement (trimestre)
<b>Domaine n° 3: Promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable</b>					
<b>Budget 2010</b>					
3.3.4.1	Insertion active des jeunes présentant des handicaps ou des problèmes de santé	120 000 (100 000 en 2011)	Rapport de synthèse consolidé accompagné de rapports nationaux	Rapports nationaux T4 Rapport consolidé en 2011	ouverte, T1
3.3.5.1	Mesures en faveur de l'inclusion sociale des personnes âgées	95 000	Rapport consolidé s'appuyant sur les initiatives de 8 États membres	T4	ouverte, T1
	Comité consultatif sur les conditions de vie	7 000	Réunions	T1 et T3	--
<b>Enquêtes et Observatoires</b>					
<b>Budget 2009</b>					
3.4.1	NEO	(1 850 000)	Voir calendrier ci-dessous		(2009)
3.4.2.1	Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS)	(28 750)	Rapport sur les enseignements politiques à tirer de la 4e EWCS	T1	(2009)
3.4.3	Deuxième enquête sur les entreprises en Europe (ECS)	(180 000)	- Rapport descriptif - Rapport d'évaluation de la qualité des données - Stratégies des entreprises en matière de flexibilité - Dialogue social au niveau du lieu de travail	T1 T4 T3 T4	(2009)
3.4.4.1	2e enquête européenne sur la qualité de vie	(30 000)	Rapport d'évaluation de la qualité des données  Voir également le domaine n° 3 «Promotion de l'insertion sociale et d'une protection sociale durable»	T2	(2009)
3.4.4.2	5e enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS)	(30 000)	Rapport d'évaluation sur la qualité des données	T3	(2009)
<b>2010 budget</b>					
3.4.1	Réseau des observatoires européens (NEO)	1 770 000	Voir calendrier ci-dessous		(2009) + contrats spécifiques
3.4.2.2	5e enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS)	Interne	Travail de terrain	T1–T2 2010	Contrats spécifiques
			Actualisation du site web contenant toutes les informations méthodologiques pertinentes	T4	--
			Résumé	T4	--
			Outil de cartographie des données d'enquêtes	T4	--
		Interne + réseau NEO	Rapport sur les tendances (60 pages)	T4	--

Référence	Projet	EUROS (titre 3)	Résultat	Échéance prévue	Procédure de passation de marchés et date de lancement (trimestre)
<b>Enquêtes et Observatoires</b>					
<b>Budget 2010</b>					
3.4.3	Deuxième enquête sur les entreprises en Europe (ECS)	110 000 – inclut 30 000 du point 3.2.1.8	<p><b>Analyse secondaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux de travail modernes: flexibilité, organisation du travail et performances</li> <li>- Qualité du dialogue social. Performances et dialogue social</li> </ul> <p><b>Travail méthodologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Évaluation de la validité des indicateurs subjectifs liés aux performances dans 5 pays</li> </ul>	T3 2011  T3 2011  T3 2010	ouverte, T1
			<p><b>Notes internes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Flexibilité du temps de travail (certaines analyses de tendance prenant en compte les deux vagues de l'enquête sur les entreprises en Europe): Temps partiel</li> <li>- Dialogue social dans les entreprises européennes</li> <li>- rémunération variable et participation financière</li> <li>- Systèmes de GRH</li> </ul>	T4  T1 2011  T3 2011  T4	--
			<b>Rapport de groupe d'experts</b>	T3	--
3.4.4.2	Préparation de la 3e vague de l'enquête européenne sur la qualité de vie	50 000 Interne	Rapport sur le réexamen méthodologique et les besoins des utilisateurs	T3	négociée, T1
3.4.5	Centre d'information et de documentation	100 000	UE+, le blog du bibliothécaire d'Eurofound, un service d'alerte sur les ressources et les travaux de recherche européens	En continu	négociée, T3
3.4.6	Harmonisation des enquêtes	Interne	Lignes directrices internes sur la gestion des enquêtes d'Eurofound	2010	--
	Comité consultatif sur l'enquête sur les entreprises en Europe	7 000	Réunions	T1 et T3	--
	Comité consultatif sur l'enquête européenne sur la qualité de vie	Compris dans le comité consultatif sur les conditions de vie	Réunions	T1 et T3	
	Comité consultatif sur l'EWCS	7 000	Réunions	T1 et T3	
<b>Information et Communication</b>					
	<b>Publications</b>		sans objet	sans objet	Contrats spécifiques pour toutes les activités, à l'exception de l'édition
	• Édition	221 250			
	• Composition	187 000			
	• Conception	50 000			
	• Impression	100 000			
	• Traduction	852 000			Nouvel appel d'offres pour les services d'édition

Référence	Projet	EUROS (titre 3)	Résultat	Échéance prévue	Procédure de passation de marchés et date de lancement (trimestre)
<b>Information et Communication</b>					
	<b>Publication et diffusion sur le web</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du contenu web</li> <li>• Hébergement de sites web</li> <li>• Développement d'applications web</li> <li>• Publication sur le web</li> </ul>	50 000 79 000 150 000 70 000	sans objet	sans objet	Contrats spécifiques pour le contenu web et la publication sur le web  Nouveaux appels d'offres pour l'hébergement de sites web et le développement d'applications web
	<b>Information des parties prenantes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme pour les visiteurs</li> <li>• Informations des EM</li> <li>• Transport et distribution</li> <li>• Relais de communication nationaux</li> <li>• Rapports personnalisés</li> <li>• Informations et communications stratégiques (satisfaction des utilisateurs)</li> </ul>	15 000 10 000 165 000 40 000 Interne 30 000	sans objet	sans objet	Service courrier ouverte, T1  Relais nationaux: négociée, T2  Contrats spécifiques
	<b>Débats et événements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions</li> <li>• Promotions et événements phares</li> </ul>	10 000 15 000	sans objet	sans objet	Contrats spécifiques
	<b>Médias</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Presse</li> <li>• Audiovisuel</li> </ul>	51 000 20 000	sans objet	sans objet	Contrats spécifiques
	Comité consultatif sur l'information et la communication	7 000	sans objet	sans objet	
<b>Autres activités</b>					
	Série de séminaires d'Eurofound	140 000	Deux sessions + deux réunions du comité consultatif	Sept. 10/ Janv. 11	négociée, T2 et T3
	Comité consultatif sur la série de séminaires d'Eurofound	Inclus dans les coûts budgétaires liés aux projets	sans objet	sans objet	
	Service d'information	60 000	Rapports ad hoc	2010	Négociée
	Programme d'évaluation	32 750	sans objet	sans objet	Contrat spécifique
	Bureau de liaison de Bruxelles	10 000	sans objet	sans objet	
	Conseil de direction	190 000	sans objet	sans objet	
	Activités de soutien	98 000	sans objet	sans objet	

1. NEO - année contractuelle actuelle: de mars 2009 à février 2010

Titre	Type de produit	Observatoire	Livraison prévue	Date de publication prévue	Autre dont évaluation
<b>Résultats publiés en 2009 non inclus</b>					
Développement au niveau des organisations de partenaires sociaux	Rapport analytique comparatif	EIRO	6 oct. 2009	5 janv. 2010	
Cadre juridique, politique et institutionnel	Rapport analytique comparatif	ERM	6 oct. 2009	5 janv. 2010	
Conflits individuels	Rapport analytique comparatif	EIRO	13 oct. 2009	15 janv. 2010	
Information et consultation des travailleurs sur la santé et la sécurité	Rapport analytique comparatif	EWCO	3 nov. 2009	16 janv. 2010	
Administration centrale	Étude de représentativité	EIRO	1er déc. 2009		Fév. 2010
Absentéisme au travail	Rapport analytique comparatif	EWCO	24 nov. 2009	6 fév. 2010	
Inégalités hommes-femmes	Rapport analytique comparatif	EIRO	8 déc. 2009	11 mars 2010	
Terminologie concernant les enquêtes (ad hoc)	Rapport analytique comparatif	EWCO	26 janv. 2010	Non destiné à la publication	
Éducation	Étude de représentativité	EIRO	15 déc. 2009		Fév. 2010
Stress	Rapport analytique comparatif	EWCO	20 avr. 2010	17 juil. 2010	
Rapport annuel 2009		EIRO	13 avr. 2010	8 juillet 2010	
Actualisation annuelle sur les salaires		EIRO	À confirmer	À confirmer	
Actualisation annuelle sur le temps de travail		EIRO	À confirmer	À confirmer	
Actualisation annuelle 3		EIRO	À confirmer	À confirmer	
Rapport annuel sur les conditions de travail en Europe		EWCO	Mars 2010	Avril 2010	
Relations industrielles dans le secteur automobile de l'UE et d'autres économies mondiales		EIRO	Mars 2010	Avril 2010	

## 2. NEO - Date de publication et/ou d'évaluation prévue (année contractuelle: de mars 2010 à février 2011)

Titre	Type de produit	Observatoire	Date de publication/ d'évaluation prévue
Initiatives de partenariats public-privé au niveau local pour répondre aux effets de la récession*	Rapport analytique comparatif	ERM	T3 2010
Disponibilité et efficacité des instruments publics de restructuration	Rapport analytique comparatif	ERM	T4 2010
Formes émergentes d'entrepreneuriat	Rapport analytique comparatif	ERM	T4 2010
Relations industrielles dans le secteur des soins aux personnes	Rapport analytique comparatif	EIRO	T3 2010
Directive concernant l'information et la consultation	Rapport analytique comparatif	EIRO	T4 2010
Aider les jeunes travailleurs pendant la crise	Rapport analytique comparatif	EIRO	T1 2011
PME et emploi*	Rapport analytique comparatif	EIRO	T1 2011
Commerce	Étude de représentativité	EIRO	T4 2010
Système bancaire	Étude de représentativité	EIRO	T2 2011
Sécurité privée	Étude de représentativité	EIRO	T2 2011
Papier et pâte à papier	Étude de représentativité	EIRO	T2 2011
Étude de représentativité secteur E	Étude de représentativité	EIRO	T3 2011
Étude de représentativité secteur F	Étude de représentativité	EIRO	T3 2011
Étude de représentativité secteur G	Étude de représentativité	EIRO	T4 2011
20 ans de conditions de travail	Rapport analytique comparatif	EWCO	T3 2010
Incidence de la crise/préparation en vue de la reprise - formation	Rapport analytique comparatif	EWCO	T1 2011
Conditions de travail des ressortissants d'origine étrangère	Rapport analytique comparatif	EWCO	T1 2011
Organisation du travail	Rapport analytique comparatif	EWCO	T2 2011
Bulletin d'information électronique		NEO	À déterminer
Actualisations d'informations		EIRO/EWCO	continu
Fiches d'informations		ERM	continu
Rapport annuel*		Tous	T1 2011
Rapport sur les données de l'enquête		Tous	7 en fonction du calendrier

## Annexe 2: Registre des risques (projet n°4)

Description des principaux risques	Actions	Délai
Le programme de travail pour 2010 vise à fournir en temps utile des résultats de recherche pertinents dans le contexte de la récession, basés sur plus de 20 projets et sur les travaux du réseau de correspondants européens. La publication des résultats projet par projet se traduit par un éclatement de la communication qui entraîne lui-même le risque d'un manque de visibilité et de retentissement.	Plan de communication transversale reposant sur des produits ciblés et personnalisés et dossiers d'informations ciblés	Décembre 2009
En raison du manque de moyens (budget et temps) pour traiter les demandes ad hoc lors de la période de mise en œuvre du programme de travail: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eurofound risque de ne pas saisir la possibilité de réaliser des travaux de recherche concernant des questions émergentes;</li> <li>• les relations avec les parties prenantes risquent d'être affectées négativement.</li> </ul>	Réserver des ressources budgétaires et du temps pour les travaux ad hoc.  Garantir une rationalisation des réponses apportées à ces demandes, au moyen de la procédure définie pour le service d'information et de rapports personnalisés.	Au cours de toute la période du programme
Le manque de ressources budgétaires pour couvrir tous les États membres de l'UE dans les projets de recherche risque de réduire la pertinence des travaux de recherche d'Eurofound au niveau de l'UE et, en définitive, de compromettre leur caractère comparatif ainsi que leur visibilité au niveau national.	Faire de la couverture de l'UE27 sur la base de groupes géographiques représentatifs ou d'autres caractéristiques communes une exigence standard des cahiers des charges	Applicable à toute procédure d'appel d'offres concernée
La remise en question permanente de la qualité de la méthodologie utilisée pour l'outil de veille sur les restructurations d'entreprises en Europe risque d'en affaiblir l'impact et, en conséquence, de porter atteinte à l'image d'Eurofound concernant sa capacité à réaliser des travaux de recherche de haute qualité.	Amélioration continue de la qualité et précision de ce que l'ERM peut et ne peut pas faire (voir description de projet au point 3.1.1.1.)	Octobre 2009
Le manque de clarté quant au transfert du réseau CLIP en 2010 lors de la réalisation des travaux de recherche et la parution des résultats risque d'entraîner la perte de l'investissement réalisé par Eurofound dans ce projet.	Actions telles que discutées lors de la réunion du comité consultatif organisée en septembre sur les conditions de vie et la qualité de vie	Printemps 2010
Si les efforts visant à renforcer les relations avec les parties prenantes (en particulier au niveau national) sont jugés insuffisants, cela risque d'entraver le renforcement futur de ces relations.	Convenir d'objectifs et d'une méthode pour la collecte de données et transmettre régulièrement des rapports en 2010 dans le cadre du système de suivi des performances d'Eurofound (EPMS).	Octobre 2009
Les problèmes d'intégration liés à la proportion élevée de nouveaux collaborateurs font peser des risques sur l'excellence opérationnelle, ce qui pourrait compromettre la réalisation du programme de travail en temps voulu.	Programme d'introduction et de formation à court et moyen termes pour l'ensemble d'Eurofound	Déjà en cours

